



Jean-Pierre La Hausse de Lalouvière : vers un service qualifié d'archivage électronique

p. 08



Cécile Tourneur : du cinéma à la bibliothèque spécialisée

p. 51



Guénaëlle Gault : il faut une écologie de l'information en entreprise

p. 52

# archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

n° 382

21 euros - mars 2025



[dossier]

**les éditeurs face à l'IA :  
comment vos outils  
se réinventent**

# Les prochains rendez-vous



## FOCUS DE LA RÉDACTION archimag

**IA et gestion des connaissances : relevez les prochains défis de votre transformation numérique**

 Mardi 11 mars  
De 11h00 à 12h00

En partenariat avec



**Numérisation, archivage et conformité : sécurisez vos données et transformez vos obligations en atout stratégique**

 Mercredi 09 avril  
De 11h00 à 12h00

En partenariat avec



**Gestion de l'information dans l'industrie : les clés pour maîtriser le chaos informationnel et booster votre performance**

 Mardi 06 mai  
De 11h00 à 12h00

En partenariat avec  
**M-Files.**

 *Événements digitaux*



## Les événements archimag

**Patrimoine en lumière : faire parler les archives pour transmettre la richesse du passé**

 Jeudi 03 avril | De 09h30 à 12h15

**Confiance numérique : anticiper, sécuriser et innover -> Comment sécuriser votre écosystème numérique**

 Jeudi 22 mai | De 9h00 à 16h30

**Gouvernance de l'information numérique, des data et de l'IA**

 Jeudi 12 juin | De 09h00 à 16h30

 *Événements digitaux*

**Pour accéder aux inscriptions**





# la course à l'IA

# 1589,9

milliards de dollars. C'est le poids que pèsera le marché mondial de l'intelligence artificielle (IA) d'ici 2030 (1). Si la demande en IA explose et attire ainsi une myriade d'acteurs spécialisés, notamment dans des domaines précis, comme la finance ou la santé, l'heure n'est pas encore à la consolidation des fournisseurs d'IA, qui restent très diversifiés. Sur le marché français, l'IA générative a également connu une adoption accélérée en 2024 : selon le syndicat professionnel des entreprises du numérique Numeum, 76 % des éditeurs et plateformes affirment avoir déjà mis en place ou prévoient d'utiliser l'IA générative pour leurs offres et solutions (2). Et cela tombe bien, car, selon les experts, l'expérimentation de l'IA se poursuivra cette année. Le cabinet Gartner prévoit même que les budgets consacrés à l'IA enregistreront une augmentation de 21 % en 2025 : selon ses analystes, le succès limité de nombreux pilotes et PoC (proof of concept) en 2024 poussera les organisations européennes à passer de la création de leurs propres solutions d'IA générative à l'achat et à l'implémentation de solutions partenaires en 2025 (3).



Clémence Jost

Forrester le confirme : plus de la moitié des projets d'IA générative réussis concerteront le support aux employés. Selon lui, c'est en se concentrant sur les atouts de l'IA générative pour automatiser les tâches les plus redondantes et chronophages des employés que l'impact positif de l'IA sera le plus visible. Et c'est justement ce que proposent les agents d'IA, ces agents autonomes qui combinent le potentiel génératif de la technologie avec une capacité à planifier et à agir pour assister les utilisateurs et alléger certaines tâches répétitives. Numeum est tellement convaincu du potentiel de l'IA agentique qu'il va même jusqu'à recommander aux éditeurs de logiciels de transformer en profondeur leurs solutions afin qu'elles proposent des agents d'IA autonomes. La course à l'IA est loin d'être terminée et promet d'être serrée ! ■

## transformer les solutions

Quelle que soit leur stratégie en la matière (*voir notre dossier page 19*), les éditeurs de solutions se heurtent pourtant à plusieurs freins concernant l'adoption de l'IA, dont les entreprises attendent des résultats pragmatiques ainsi qu'un véritable ROI et pour laquelle elles peinent à trouver des cas d'usage à forte valeur ajoutée. Le rôle des éditeurs s'avère donc crucial en 2025 pour les accompagner dans l'adoption de ces technologies et pour les aider à identifier des leviers de valeur concrets.

Le salut viendra-t-il de l'IA agentique ?

## nous faisons Archimag

Serda édition-IDP  
24, rue de Milan, F-75009 Paris  
Tél. : +33 (0)1 55 31 92 30  
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01  
infos@archimag.com  
www.archimag.com  
contacts e-mail  
prenom.nom@archimag.com  
rédition  
directeur de la publication  
Pierre Fuzeau  
directrice de la rédaction  
Louise Guerre  
rédactrice en chef  
Clémence Jost  
l'équipe de rédacteurs  
Mathilde Abad,  
Kaëlig Alléaume,  
Fabien Carré-Marillonnet,  
Sivagami Casimir,  
Elisabeth Hulin-Baillot,

Éric Le Ven, Bruno Texier  
nos correspondants  
Arbido (Genève),  
Ikram Bouziker (Tanger),  
Marie-Laurence Dubois (Belgique)  
ont collaboré à ce numéro  
Caroline Buscal,  
Agnès During,  
Didier Frochot  
maquette  
Aline Pauvret (artistryck.fr)  
dessinateur  
Vince (vince-cartoon.be)  
publicité  
directrice de la publicité  
Cathy Potel  
01 44 53 45 14  
chef de publicité  
Imane Erraoui  
01 44 53 45 06

### responsable marketing

Albane Perrichon  
**vente au numéro**  
**service abonnement**  
Zamila Nguyen  
zamila.nguyen@archimag.com  
**réclamations infos**  
commandes@archimag.com  
24 rue de Milan - 75009 Paris  
**tarifs et conditions**  
d'abonnement  
valables jusqu'au 31/12/2025  
France : 1 an, 189 euros  
France : 2 ans, 332 euros  
tarif étudiant : 1 an, 35 euros  
tarif demandeur d'emploi :  
1 an, 73 euros  
vente au numéro : 21 euros  
France : 1 an,  
Pack abo : 395 euros

### imprimeur

Inore Groupe Impression  
4, rue Thomas Edison  
58640 Varennes Vauzelles  
**éditeur**  
IDP Sarl, au capital  
de 40 000 euros  
Information,  
documentation, presse  
Numéro de commission  
paritaire : 0127 T 85484  
ISSN : 2260-166X  
Dépôt légal à parution  
du numéro  
**crédits photos**  
1<sup>re</sup> de couverture :  
Daniel Morfin/Freepik  
Page 54 haut : Freepik  
Intérieurs : droits réservés,  
sauf mentions différentes.

### annonceurs

Coexel : 7 et 29  
Documentation : 4<sup>re</sup> de couverture  
Doxallia : 41  
Fujifilm : 17  
IDP : encart et 2<sup>re</sup> de couverture  
Jamespot : 27  
JLB Informatique : 9  
Konica Minolta : 13  
PMB : 15  
Sarda : encart et 35  
Sitem : 3<sup>re</sup> de couverture  
SoDoc : 23  
Uxopian : 2, 10 et 11

Les marques citées dans  
le présent numéro sont  
des marques déposées.



Accédez à nos réseaux  
sociaux via ce QR code



Archimag est une publication  
du groupe Serda.  
Toute adaptation ou reproduction  
même partielle des informations  
parues dans Archimag  
est formellement interdite sauf  
accord écrit d'IDP SARL.



Ce document est imprimé sur  
papier certifié PEFC (respect  
des fonctions environnementales,  
économiques et sociales  
des forêts)

Pour vous abonner, voir page 55 ou sur [www.archimag.com/boutique](http://www.archimag.com/boutique)

Annandez-vous sur Archimag et Archimag.com  
Contactez Cathy Potel : [cathy.potel@archimag.com](mailto:cathy.potel@archimag.com)  
Imane Erraoui : [imane.erraoui@archimag.com](mailto:imane.erraoui@archimag.com) et Angeline Piquery : [angeline.piquery@archimag.com](mailto:angeline.piquery@archimag.com)

# Liquid Information is the Future



chez Uxopian Software, nous croyons que l'information ne doit plus être statique, enfermée dans des archives numériques. Elle doit circuler, s'adapter et se transformer en valeur immédiate pour ceux qui en ont besoin. Notre suite logicielle révolutionne la gestion documentaire en rendant l'information vivante, fluide et contextuelle.

## FlowerDocs - NoSQL ECM

- Une GED centralisée et évolutive
- Moteur de recherche ultra-rapide
- Indexation avancée grâce à l'IA

## FlowerDocs - eProcess

- Case Management pour les métiers
- Moteur de Workflow No Code
- Vue 360° des dossiers clients

## ARender - IDP\* SDK

- Un SDK puissant et modulaire
- Analyse automatisée d'informations clés
- Compatible architectures Cloud ou On-Premise

visitez [www.uxopian.com](http://www.uxopian.com)

## \*L'Intelligent Document Processing selon Uxopian Software

L'IDP se concentre sur l'extraction et la structuration des données à partir de documents. Éprouvé sur la capture et l'intégration des données, il reste des nombreux axes d'amélioration concernant leur circulation et leur exploitation métier.

Uxopian Software va au-delà de l'IDP traditionnel en transformant l'information en un flux dynamique, contextuel et directement exploitable. Plutôt que de simplement extraire et structurer des données, nous les rendons intelligentes, gouvernées et intégrées aux processus métiers.

# Sommaire

## [actualités]

- 04 IA : l'heure du sursaut européen a-t-elle enfin sonné ?
- 05 Synapses : l'IA pour exploiter les archives
- 06 Snoop, le moteur de recherche dopé à l'IA
- 07 nouveau portail documentaire pour l'Ircam
- 08 3 questions à Jean-Pierre La Hause de Lalouvière
- 12 la signature électronique se généralise
- 14 l'INESIA pour une IA de confiance
- 16 la success-story du mois : Namirial



## [dossier]

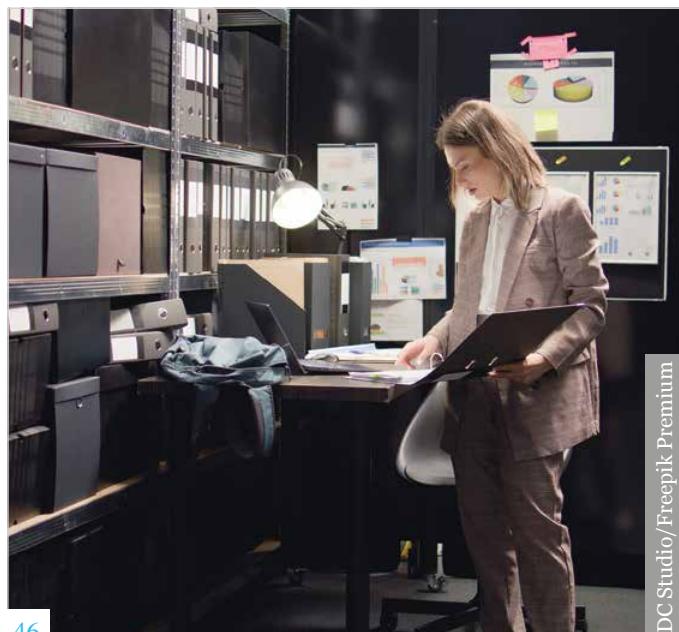
- 18 les éditeurs face à l'IA : comment vos outils se réinventent**

L'IA et l'IA générative transforment depuis deux ans nos outils professionnels. Un à un, les éditeurs de solutions ont embarqué ces technologies et proposent désormais des expériences de travail inédites au sein de leurs plateformes. Mais de la fraude documentaire à la veille, en passant par la gestion électronique de documents (Ged) et les digital workplaces, comment les éditeurs ont-ils abordé ce virage technologique ?

**sommaire p. 19**

## [outils]

- 30 Documation 2025 : l'IA à tous les étages
- 33 la gouvernance de l'information numérique face aux défis de 2025
- 37 au-delà du passage, pourquoi rester ?
- 38 Les publics séjourneurs en bibliothèque de Bruxelles à Toronto, le malaise des bibliothécaires francophones
- 40 facturation électronique : les points clés de la mise en conformité
- 42 cartographier les données personnelles : conformité, maîtrise et protection
- 46 SAE : comment piloter la gouvernance ?
- 48 patrimoine immatériel des entreprises : 2. gérer la propriété industrielle
- 50 favoris : outils de prompt management pour exploiter les IA génératives
- 51 Cécile Tourneur : du cinéma à la bibliothèque spécialisée



## [perspectives]

- 52 Guénaëlle Gault: « il faut réfléchir à une écologie de l'information en entreprise »
- 54 archimag store : applis, cadeaux, beaux livres... dans les archives d'Archimag, mars 2005
- 56



# IA : l'heure du sursaut européen a-t-elle enfin sonné ?

Le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA), qui s'est tenu à Paris du 6 au 11 février 2025, a été l'occasion pour la France et l'Europe d'annoncer d'importants investissements pour ne pas se laisser distancer par les États-Unis et la Chine. « *Le leadership mondial est encore à prendre* », jure-t-on en Europe...

**109**

milliards d'euros. Le chiffre a fait sensation, lorsqu'e

Emmanuel Macron a annoncé le montant des investissements en faveur du développement de l'intelligence artificielle en France. « *Ce sont 109 milliards d'investissements privés, étrangers et français, qui sont confirmés* », s'est-il réjoui lors du Sommet pour l'action sur l'IA qui s'est tenu à Paris au mois de février dernier. « *En tant que Français et Européens, on veut accélérer et on veut réduire l'écart. C'est ce qu'on est en train de faire avec ces 109 milliards.* »

À y regarder de plus près, la liste des investisseurs ne manque pas d'intriguer. Si l'on compte bien quelques acteurs français (Mistral AI, Groupe Iliad, Banque publique Bpifrance...), on note également la présence en masse d'acteurs non européens : le fonds d'investissements MGX des Émirats arabes



Emmanuel Macron, au Grand Palais, lors du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle.

unis (environ 50 milliards d'euros à lui seul), le fonds canadien Brookfield, le fonds américain Apollo... sans oublier Amazon, qui prévoit un plan à 6 milliards d'euros pour développer l'infrastructure cloud en France.

## **l'Europe débloque 200 milliards d'euros**

Le président de la République n'a pas été le seul à annoncer faire pleuvoir les euros sur l'IA. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a mis la barre encore plus haut : 200 milliards d'euros seront mobilisés pour faire de l'Europe « *l'un des principaux continents de l'IA* ». L'UE participera à hauteur de 50 milliards, tandis que les 150 milliards supplémentaires proviendront de l'initiative « *European AI Champions* ». Plusieurs dizaines d'entreprises privées (Airbus, L'Oréal, Mercedes, Siemens, Spotify, Mistral AI...) ont déjà rejoint le projet avec, en ligne de mire, un objectif posé par Ursula von der Leyen : « *le leadership mondial est encore à prendre* ». Du côté des entreprises, on se réjouit de ces annonces, notamment de la promesse de la Commission européenne de retirer la directive sur la responsabilité en matière d'IA : « *au-delà de l'annonce de l'investissement de 200 milliards d'euros, qui n'engage que ceux qui y croient, l'annonce de la simplification de la réglementation concernant l'IA* »

est une vraie victoire pour nos entreprises », explique Stéphane Roder, président d'AI Builders et auteur du « *Guide pratique de l'IA dans l'entreprise* ». « *Libérées de cette réglementation qui s'apprêtait à les étouffer, nos entreprises, et surtout les plus petites d'entre elles, les ETI et les PME, vont enfin pouvoir innover sans avoir d'énormes frais de mise en conformité et sans craindre de payer 7% de leur chiffre d'affaires en amendes !* »

## **jeux de données de qualité et défense de l'environnement**

Le sommet de Paris a également été l'occasion pour la France d'annoncer la création de Current AI, un véhicule d'investissements qui se donne pour objectif d'oeuvrer en faveur d'une IA « *d'intérêt général* ». Dotée d'une enveloppe initiale de 400 millions de dollars, Current AI affiche l'ambition de lever 2,5 milliards sur cinq ans. Derrière cette initiative, on trouve neuf pays, dont la France, mais aussi des acteurs privés (Salesforce, Google, Fondation Bill Gates...) qui plaident pour la création de jeux de données de qualité dans les domaines de la recherche, de la santé et de l'éducation.

Sans surprise, la question environnementale s'est également invitée à Paris : « *il n'y a pas d'IA sans énergie, en particulier sans électricité* », rappelle Fatih Birol, le directeur de l'agence internationale de l'énergie (AIE). Alors que des milliers de centres de données vont être construits dans les mois qui viennent, l'AIE a annoncé le lancement, au mois d'avril, d'un observatoire de la consommation mondiale d'énergie de l'IA. Selon ses estimations, l'intelligence artificielle pourrait être responsable d'une augmentation de 75 % des besoins en électricité en 2026, par rapport à 2022. ■

**Bruno Texier**

plus d'**infos** tous les jours  
sur Archimag.com



## Synapses : l'IA pour exploiter les archives



Le journal *Ouest-France*, le CNRS et l'Université de Rennes s'unissent et créent le laboratoire commun (LabCom) Synapses pour exploiter l'intelligence artificielle (IA) afin d'analyser, de valoriser et de rendre accessibles les vastes archives multimédias de *Ouest-France*. Ce partenariat inédit, soutenu par un financement de 363 000 euros de l'Agence nationale de la recherche (ANR), se concentre sur trois domaines d'innovation : l'analyse automatique d'images d'archives, le traitement des archives textuelles et le développement d'outils de visualisation destinés aux journalistes.

### soutien à l'innovation

Derrière cette collaboration, l'enjeu est aussi compétitif : le dispositif LabCom de l'ANR vise à renforcer la création de laboratoires communs entre les entreprises (TPE, PME, ETI et start-up) et les acteurs de la recherche académique dans une démarche de soutien à l'innovation. ■

## les archives, un enjeu de pouvoir

Quelques semaines après son retour à la Maison-Blanche, Donald Trump multiplie les coups de force vis-à-vis des archives et de l'accès à l'information. Dès le 23 janvier, il signe un décret ordonnant la déclassification des archives gouvernementales liées aux assassinats de John F. Kennedy, de son frère Robert F. Kennedy et du leader des droits civiques Martin Luther King Jr. Le 7 février, la Maison-Blanche annonce la destitution de Colleen Shogan, la directrice de la National Archives and Records Administration (Nara) depuis 2023. Enfin, face à la suppression, sur ordre de l'administration Trump, de plusieurs milliers de pages web contenant des données publiques fédérales liées à la santé, à l'environnement et aux politiques de diversité et d'inclusion, la résistance s'organise. Des professionnels des archives et des spécialistes des données ont lancé des opérations de copie et de sauvegarde des données, recensées par le Data Rescue Project 2025, à retrouver ici : [www.datarescueproject.org](http://www.datarescueproject.org) ■

## Bruno Ricard, nouveau chef du Siaf

« Une nouvelle page s'ouvre pour le Siaf ». C'est par ces mots que le Service interministériel des Archives de France a annoncé la nomination de Bruno Ricard, qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> février dernier, à la tête du Siaf. Après avoir dirigé les Archives nationales pendant six ans, il succède ainsi à Françoise Banat-Berger, qui a fait valoir ses droits à la retraite. ■

## le Sénat présente archives.senat.fr

À l'occasion du 150e anniversaire de la République (1875-2025), le Sénat lance un site qui retrace l'histoire parlementaire et celle du Palais du Luxembourg. Un important fonds d'archives numérisées (388 000 vues) est ainsi mis à disposition des internautes et sera progressivement enrichi afin de proposer 935 000 vues d'ici décembre 2026. ■

→ [archives.senat.fr](http://archives.senat.fr)

## nouveau site pour les archives de la SNCF

Près de dix ans après l'ouverture du premier site dédié à son patrimoine documentaire, la SNCF en présente une nouvelle version enrichie. Celle-ci s'adapte à tous types d'écrans et propose un voyage dans les archives de plus d'un siècle d'activités ferroviaires (les débuts de l'Orient-Express, la célèbre voiture-restaurant où fut signé l'Armistice de 1918, l'inauguration du tunnel sous la Manche...). ■

→ [www.archives.sncf.com](http://www.archives.sncf.com)

### module ChatGPT pour bibliothécaires

Un module dédié aux bibliothécaires a vu le jour sur ChatGPT : LibGuide Builder. Conçu pour simplifier la création de guides thématiques en ligne, il a été développé par Sarah Hood, bibliothécaire au Santa Fe Community College, au Nouveau-Mexique. Il propose des conseils, des suggestions de contenu et des analyses pour améliorer l'accès aux ressources documentaires. ■

→ [chatgpt.com/g/g-67647e681ad48191ba3794b60bc5833b-libguide-builder](https://chatgpt.com/g/g-67647e681ad48191ba3794b60bc5833b-libguide-builder)

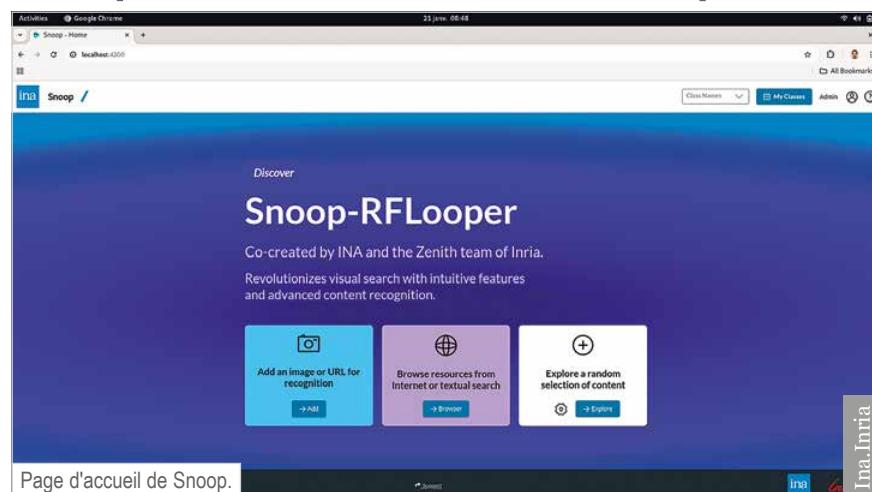
### la bibliothèque du Conseil d'Etat rebaptisée

La bibliothèque du Conseil d'Etat porte désormais le nom de « *Bibliothèque Georges Pompidou* ». Le Conseil d'Etat a décidé de rendre hommage à l'ancien président de la République, qui fut également nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1946, en attribuant son nom à la bibliothèque de la plus haute des juridictions de l'ordre administratif. ■

### bibliothèque incendiée

Quelques mois après son ouverture en novembre 2024, la bibliothèque Chantal Mauduit de Grenoble, dans l'Isère, a été entièrement détruite par un incendie volontaire dans la nuit du 18 au 19 février. Une voiture bélier a été projetée dans l'établissement de 1300 m<sup>2</sup>, situé dans le quartier Mistral. Si aucun blessé n'est à déplorer, une vingtaine d'agents municipaux (bibliothécaires, médiateurs, agents d'accueil) se retrouve au chômage technique. ■

### Snoop, le moteur de recherche dopé à l'IA



Page d'accueil de Snoop.

Près plus de dix ans de recherche, Snoop a été présenté par l'Institut national de l'audiovisuel (Ina), l'Inria et la Bibliothèque nationale de France (BnF) à l'occasion du Sommet sur l'IA, qui s'est tenu à Paris début février. Ce moteur de recherche qui recourt à l'IA se donne une ambition : faciliter l'accès aux bases d'images et de vidéos culturelles et scientifiques grâce à deux avancées majeures : un traitement à grande échelle de volumes massifs de médias et un guidage interactif facilitant l'exploration des fonds indexés.

### les applications concrètes de Snoop

Snoop s'intègre d'ores et déjà à plusieurs projets : l'Ina le met à la disposition de ses chercheurs et documentalistes pour accéder de façon intuitive à son patrimoine documentaire ; la BnF intégrera Snoop dans Gallica Images pour explorer plus de 50 millions d'images extraites par IA de ses collections patrimoniales numérisées ; enfin, Snoop s'adresse aussi à un public plus large via l'application Pl@ntNet, développée par l'Inria, dédiée à l'identification des plantes à partir d'une photographie. ■

### austérité à la BU de la Sorbonne

La Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) annonce subir une réduction de plus de 40 % de son budget annuel. En cause ? Le vote tardif de la loi de finances 2025 et une baisse générale d'un milliard d'euros du budget alloué aux universités par rapport à 2024. En conséquence, la bibliothèque de la Sorbonne (BIS) prévoit de reporter ces coupes budgétaires sur son fonctionnement.

### les principaux postes impactés

« *Une fois retranchées les dépenses obligatoires [...] , nous devrons, comme bien d'autres bibliothèques universitaires actuellement, faire porter ces coupes sur l'achat, la conservation ou la communication (PEB, accès aux collections distantes conservées au CTLes) des collections courantes des deux sites de la BIS (Sorbonne et bibliothèque de géographie), les dépenses patrimoniales, la valorisation (numérisation), le catalogage et les actions culturelles, pour ne citer que les principaux postes* », indique la BIS. ■

# nouveau portail documentaire pour l'Ircam



Le portail documentaire de l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (Ircam), incontournable pour les amateurs de musique contemporaine, fait peau neuve. Il donne accès à un vaste ensemble de ressources documentaires physiques (livres, partitions, CD, vinyles, notes de programme), mais aussi numériques (analyses d'œuvres, enregistrements de concerts...).

## recherche simple et avancée

Deux modes de recherche sont mis à disposition des internautes pour accéder au catalogue en ligne de la médiathèque, aux bases documentaires et aux archives audiovisuelles de l'institution. Le mode simple repose sur un unique champ de requête, tandis que le mode avancé propose trois catégories : « compositeurs », « œuvres » et « à la médiathèque ». ■

→ [ressources.ircam.fr](http://ressources.ircam.fr)

## Onclusive automatise la veille média avec l'IA

Onclusive (ex-Digimind) dévoile une nouvelle fonctionnalité d'intelligence artificielle (IA) pour sa plateforme Onclusive Social, dédiée à la veille média et l'e-réputation. L'outil « *In Brief* » vise à améliorer la veille et l'analyse des médias grâce à la technologie d'IA générative et de machine learning AI Sense, développée par les data scientists du Digimind Labs. « *In Brief* » facilite l'analyse et l'identification des conversations sur les réseaux sociaux en évitant aux professionnels d'examiner manuellement de grands volumes de mentions. Il génère également des résumés personnalisés des discussions en ligne et fournit une analyse automatisée des tendances et des sujets émergents. ■

mytwip

**SOLUTION LOGICIELLE  
DE VEILLE AUGMENTÉE**

**Pilotez vos veilles  
grâce à la data  
et l'intelligence artificielle**

**documation**  
**STAND E73**

**COEXEL**  
De la veille à l'analyse, votre partenaire data

DEMANDEZ UNE DÉMO

www.COEXEL.COM

### Xelians acquiert SoDoc

Le groupe Xelians, éditeur et intégrateur de logiciels présent dans de nombreux segments (Ged, numérisation, archivage physique et électronique, etc.) vient de procéder à l'acquisition de SoDoc, spécialiste des solutions de Ged intégrées à Microsoft 365 et SharePoint, avec une participation de 51 %. La perspective d'une intégration complète dans le groupe à l'horizon de deux ans est d'ores et déjà annoncée. ■

### Edilink et SendOC s'allient

Le spécialiste de la gestion documentaire externalisée Edilink annonce l'acquisition d'une participation majoritaire dans SendOC, plateforme multicanale au service des TPE/PME. Avec ce rapprochement, les deux entreprises entendent proposer une gamme de services élargie à leurs clients : plateforme de facturation électronique PDP, gestion documentaire à 360°, ainsi que des solutions sur mesure interopérables. ■

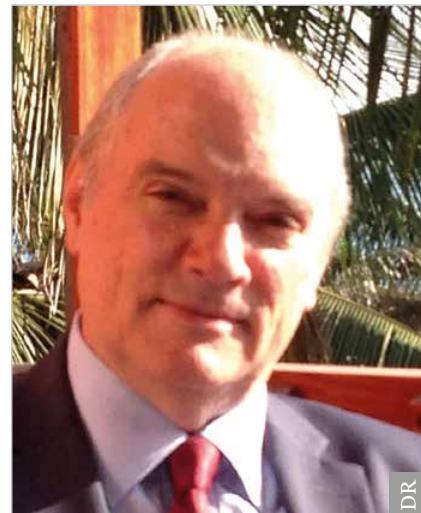
### Namirial lance sa Namirial Wallet Platform

Le fournisseur de services de confiance Namirial annonce le lancement d'une nouvelle plateforme de solutions axée sur les portefeuilles d'identité numérique : la Namirial Wallet Platform ambitionne de favoriser l'adoption de l'identité numérique et d'intégrer de manière fluide les services de confiance dans l'écosystème naissant du portefeuille européen d'identité numérique (EUDI Wallet). ■

### 3 questions à Jean-Pierre La Hausse de Lalouvière

#### « le surcoût d'un service qualifié d'archivage électronique pourrait être rédhibitoire »

Jean-Pierre La Hausse de Lalouvière est le président de l'association professionnelle eFutura qui participe à la rédaction d'une spécification technique décrivant un service d'archivage électronique qualifié prévu par la révision du règlement eIDAS.



DR

#### ① Où en est le lancement d'un service qualifié d'archivage électronique ?

**I**e projet de révision du règlement eIDAS a été adopté par le Conseil de l'Union européenne le 26 mars 2024 et la publication des actes d'exécution de la Commission européenne est prévue pour mai 2025. Depuis plus d'un an, les pays européens travaillent à rédiger une spécification technique décrivant un service d'archivage électronique qualifié et eFutura a participé activement à ce travail de rédaction. Cette spécification est actuellement dans sa phase de vote et nous mettons tout en œuvre pour qu'elle soit référencée dans les actes d'exécution.

#### ② Comment les éditeurs de solutions vont-ils devoir s'y conformer ?

Aujourd'hui, les prestataires de systèmes d'archivage électronique (SAE) sont certifiés en France par l'Afnor Certification (NF461). Demain, il reviendra à l'Anssi de certifier la conformité d'un service d'archivage électronique afin que celui-ci puisse prétendre au statut qualifié. Il est probable que certains des fournisseurs français continueront de proposer des services certifiés NF461, mais ils devront se poser la question de l'impact du nouveau service de confiance sur leurs offres et évaluer la nécessité d'investir dans une qualification eIDAS européenne. Devenir prestataire de service de confiance eIDAS nécessitera d'être conforme à la norme européenne EN 319 401, qui stipule une approche globale de la sécurité. Nous avons actuellement des discussions avec Afnor Certification et les responsables des Comités de marque NF 342 et NF 461 (dont certains membres sont adhérents eFutura) pour faire évoluer la certification NF 461 afin de la rendre compatible avec le nouveau service d'archivage électronique eIDAS 2.

#### ③ Comment cela va-t-il se passer pour les utilisateurs ?

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si tous les utilisateurs/clients des prestataires de service d'archivage auront réellement besoin d'un service d'archivage qualifié. Pour les compagnies présentes dans plusieurs pays européens, cela simplifiera la donne, mais pour les entreprises uniquement présentes en France, le surcoût d'un service qualifié pourrait être rédhibitoire. Le règlement eIDAS n'imposera en aucun cas l'utilisation d'un service qualifié, même si cela sera un gage de qualité et de continuité de service. Il sera toujours possible de recourir à des services non qualifiés qui ne peuvent pas être refusés comme moyens de preuve. Cependant, l'interopérabilité en sera réduite et l'utilisateur ne bénéficiera pas d'une présomption « légale » de fiabilité. ■



## Votre gestion de l'information, performante et sécurisée

Plus de 40 ans d'innovations



RETROUVEZ-NOUS SUR LE SALON DOCUMATION LES 19 ET 20 MARS  
PARIS, PORTE DE VERSAILLES, STAND C88 – HALL 4

**ATELIER : SÉCURISEZ LA GESTION DE VOTRE INFORMATION AVEC L'IA  
GÉNÉRATIVE LOCALE**

19 MARS 2025 – 13:30 À 14:15

01 41 31 04 10 – [CONTACT@JLBINFO.COM](mailto:CONTACT@JLBINFO.COM) – [JLBINFO.COM](http://JLBINFO.COM)



RESSOURCES  
NUMÉRIQUES



MOBILITÉ



INTELLIGENCE  
ARTIFICIELLE



ARCHIVAGE



BIBLIOTHÈQUES



CENTRES  
INFO/DOC

# Uxopian Software : l'information au cœur de la stratégie d'entreprise

L'information est aujourd'hui une ressource stratégique et Uxopian Software se présente comme un partenaire essentiel pour aider les entreprises à optimiser la gestion de leur contenu informationnel. Son offre est conçue pour répondre aux défis liés à l'accessibilité de l'information, en veillant à ce que les données pertinentes soient acheminées vers les bonnes personnes, au moment opportun. Explications.

Grâce à une approche novatrice et à l'intégration de l'intelligence artificielle, Uxopian Software modernise les processus documentaires et fournit une solution complète pour une gestion efficace de l'information, un atout indispensable pour rester compétitif. Le portefeuille d'Uxopian Software permet aux entreprises d'avoir une bonne stratégie pour amener la bonne information au bon endroit au bon moment pour ces collaborateurs.

## *ARender : une visionneuse de documents intelligente optimisée par l'IA*

Initialement conçue comme une simple visionneuse de documents, ARender a évolué pour devenir une solution sophistiquée de traitement intelligent de l'information. En combinant ARender avec des modèles de langage (LLM), Uxopian Software a ouvert de nouvelles perspectives en matière d'extraction et d'analyse de données. La prochaine version d'ARender (disponible au second semestre) sera ainsi capable d'identifier des zones spécifiques dans les documents, de transformer les formats et d'extraire des informations clés grâce à l'IA. Cette modernisation permettra de fournir aux utilisateurs et aux systèmes les données nécessaires de manière proactive, simplifiant ainsi l'exécution de leurs tâches et améliorant leur productivité.

Prenons l'exemple concret d'une compagnie d'assurance gérant une réclamation. Au lieu de devoir



parcourir manuellement des centaines de documents, l'agent pourra obtenir un résumé concis des conditions de l'incident, évaluer le niveau de satisfaction du client et accéder aux détails importants en quelques clics, grâce à l'extraction automatisée d'informations par ARender.

L'objectif est de proposer des écrans d'information préconfigurés pour optimiser l'exécution des tâches courantes, tout en prévoyant la possibilité d'intégrer un mode conversationnel plus interactif à l'avenir. Bien qu'ARender offre des performances optimales lorsqu'il est utilisé avec les autres solutions d'Uxopian Software, il peut également être intégré de manière transparente à d'autres GED du marché, offrant ainsi une flexibilité maximale aux entreprises.

## *ARender et Fast2 : une combinaison puissante pour la gestion documentaire à grande échelle*

L'association d'ARender et de Fast2 offre une solution complète et intégrée pour la gestion documentaire à grande échelle. Fast2, en tant que moteur d'opérations sur le contenu, permet de connecter différents référentiels d'informations et d'effectuer des traitements robustes sur le contenu. En combinant ARender et Fast2, il devient possible de transformer automatiquement des emails stockés dans une GED en format PDF/A, ou de masquer des données personnelles dans une GED, le tout en tâche de fond, sans intervention

manuelle. Fast2 peut identifier les documents pertinents, appliquer les politiques de transformation et les mettre à jour via les API d'ARender.

ARender apporte l'intelligence documentaire en analysant et en interprétant le contenu, tandis que Fast2 peut se connecter avec les principales GED du marché et permet de réaliser des traitements à l'échelle. Cette synergie est particulièrement avantageuse en termes de sécurité de l'information, de protection de la vie privée et d'archivage à long terme.

Par exemple, il est possible de masquer dynamiquement certaines parties d'information dans un document en fonction du profil de l'utilisateur, garantissant ainsi la confidentialité des données sensibles. De plus, ARender permet de convertir des documents en format PDF/A pour un archivage à long terme, assurant la conformité et la pérennité des informations. Fast2 permet d'appliquer à l'échelle les politiques de sécurité définies, assurant une protection cohérente de l'information dans toute l'organisation.

### ***FlowerDocs : la GED qui complète l'écosystème Uxopian Software et assure la conformité***

Bien qu'Uxopian Software offre une compatibilité étendue avec les solutions du marché, l'éditeur propose également une GED NoSQL basée sur Elasticsearch offrant robustesse et scalabilité : FlowerDocs. Elle dispose de fonctionnalités avancées pour devenir une GED centrale, capable de gérer des centaines de millions de documents. FlowerDocs s'adapte à tous les cas d'usage, y compris les plus exigeants en termes de flux documentaire, comme le traitement du courrier client ou la relation client.

En combinant FlowerDocs avec ARender et Fast2, les entreprises peuvent gérer l'information de manière centralisée, assurer la conformité réglementaire et moderniser leur gestion documentaire. Uxopian Software se positionne ainsi comme un partenaire stratégique pour accompagner les organisations dans leur transformation numérique et leur permettre de tirer pleinement parti de leurs données, tout en assurant la sécurité, la confidentialité et la pérennité de leur patrimoine informationnel. La combinaison de ces outils permet de résoudre le temps d'exécution des processus métier en amenant rapidement la bonne information, de déverrouiller

l'information difficile d'accès, d'éviter les erreurs dommageables et d'atténuer les risques liés à la régulation.

### ***Covea : vers une gestion documentaire optimisée***

Covea, groupe d'assurance mutualiste majeur avec 24 000 collaborateurs et 2 400 points de vente, devait optimiser la gestion de ses flux documentaires. Avec plus de 100 000 documents ajoutés quotidiennement à ses GED, l'enjeu était d'améliorer l'accès, la manipulation et la sécurisation de ces informations critiques pour ses 21 000 utilisateurs quotidiens.

### ***ARender : une solution centrale pour Covea***

Pour répondre à ces besoins, Covea a déployé ARender. Cette solution centralise l'accès aux documents depuis différentes GED, permettant aux utilisateurs de consulter, annoter et convertir des PDF via une interface unique. La rapidité d'accès (2,2 secondes en moyenne par document) et la compatibilité avec plus de 300 formats de fichiers sont des atouts majeurs. Par ailleurs, des fonctionnalités avancées comme la comparaison de documents et le masquage de données améliorent aussi la productivité et la conformité.

Avec 25 000 000 de documents prévus dans la GED en 2025, ARender s'avère essentiel et constitue un choix pertinent pour les entreprises confrontées à des défis similaires. ■

### **Rendez-vous à Documation**

**(19-20 mars 2025, Paris,**

**Porte de Versailles)**

**sur le STAND D81**

**afin de découvrir l'ensemble  
des solutions Uxopian Software  
et de dialoguer avec l'équipe**

### **Contact**

**UXOPIAN SOFTWARE**

24-26 Rue de la Pépinière,  
75008 Paris

e-mail : [contactuxopian@uxopian.com](mailto:contactuxopian@uxopian.com)  
/// [www.uxopian.com](http://www.uxopian.com) ///

**Uxopian**  
Software

### Signaturit Group met la main sur Validated ID

Signaturit Group annonce l'acquisition du spécialiste des solutions d'identité numérique et de signature biométrique Validated ID, fondé en 2012. L'éditeur spécialiste de services de confiance et de la gestion des transactions numériques mise sur cette acquisition pour consolider ses positions sur le marché européen de l'identité numérique et sur le marché prometteur de la transaction digitale sécurisée. ■

### Lex Persona devient Goodflag

Cela fait vingt ans que Lex Persona figure parmi les acteurs de la signature électronique. L'année 2025 marque un nouveau positionnement pour l'entreprise auboise, qui change de nom pour devenir Goodflag afin de véhiculer une image «*plus moderne et plus en adéquation avec les attentes des entreprises*». L'éditeur prévoit également de recruter 20 nouvelles personnes et de tripler son chiffre d'affaires d'ici quatre ans. ■

### les agents publics se forment au numérique

Plus de 21 000 agents de l'État et près de 200 cadres dirigeants ont été formés au numérique en 2024 dans le cadre du Campus du numérique public autour de plusieurs thématiques (données, logiciels libres, cybersécurité, transformation numérique, numérique responsable...). La Dinum lance par ailleurs un appel aux agents publics de la tech volontaires pour s'engager en tant que formateurs. ■

### la signature électronique se généralise



pressphoto/Freepik

Autrefois perçue comme un simple outil optionnel, la signature électronique est devenue un pilier du monde professionnel, notamment depuis l'essor du télétravail.

La signature électronique s'impose comme un outil incontournable pour fluidifier les processus administratifs et commerciaux. Selon le baromètre Yousign/Ipsos Digital 2025, plus d'un actif français sur deux (54 %) l'utilise désormais dans le cadre professionnel, contre 44 % en 2024.

#### besoins internes et externes

Cette adoption s'accompagne d'une intégration massive dans les organisations : 74 % d'entre elles sont aujourd'hui équipées d'une solution de signature électronique, où elle répond à la fois à des besoins internes (validation de documents, collaboration à distance...) comme externes (authentification d'identité, signature de contrats, transactions bancaires...) Sans surprise, les départements financiers, juridiques et RH (70 %) sont les plus grands utilisateurs de la signature électronique, suivis par les fonctions support (61 %). Les professionnels la plébiscitent avant tout pour son gain de temps (50 %) et sa simplicité (36 %). Au total, 38 % des actifs estiment économiser plus d'une heure par semaine grâce à cet outil. ■

### progression du bulletin de paie dématérialisé

La dématérialisation poursuit son inexorable conquête au sein des entreprises. Selon le baromètre de la dématérialisation réalisé par OpinionWay pour Docaposte, 63 % des salariés reçoivent désormais leur bulletin de paie au format numérique, alors qu'ils n'étaient que 42 % en 2020. Pour la très grande majorité d'entre eux (69 %), ce bulletin dématérialisé est déposé dans un coffre-fort numérique, loin devant l'envoi via un intranet RH (14 %) et l'envoi par courriel (16 %). L'usage du coffre-fort numérique semble emporter l'adhésion des salariés, puisque 96 % se déclarent satisfaits de cet outil et 90 % se montrent confiants dans le stockage sécurisé de leurs documents. Dans le détail, le coffre-fort numérique est surtout adopté dans les grandes entreprises (81 %), les entreprises de taille intermédiaire (78 %), les PME (63 %), puis les TPE (34 %). ■



KONICA MINOLTA

# FACTURE ÉLECTRONIQUE BIENTÔT OBLIGATOIRE !

OPTEZ POUR UNE GED « CLÉ EN MAIN »  
PENSÉE POUR LES TPE/PME !

-  Conformité réglementaire
-  Auto installation en quelques clics
-  Hébergement cloud français (ISO27001)
-  Capture intelligente des documents (RAD-LAD)
-  Utilisateurs illimités\*

Giving Shape to Ideas\*\*

Konica Minolta Business Solutions France  
365-367 route de Saint-Germain 78424 Carrières-sur-Seine Cedex  
S.A.S au capital de 46.290.375 € - RCS Versailles B302 695 614



**KOMI Doc**  
Essential

\*Excepté pour l'usage dossier RH (jusqu'à 50 salariés pour les bulletins de paie)  
\*\*Donnez vie à vos idées

## une IA responsable grâce à l'open source

Lors du Sommet pour l'IA, à Paris, l'open source s'est imposée comme une réponse aux défis de durabilité et de transparence des modèles d'IA. Des initiatives ont été présentées, comme le projet Roost (d'OpenAI, Google, Discord et d'autres entreprises) et le projet Open-R1 (du franco-américain Hugging Face) et illustrent la volonté d'allier accessibilité, sécurité et innovation responsable. ■

## IA générative au garde-à-vous

IA générative et sécurité nationale font-elles bon ménage ? Oui, à en croire le ministère des Armées, qui lance GenAI, sa solution d'IA générative sécurisée et souveraine développée par les équipes du Centre d'expertise données et IA (CEDIA) du Secrétariat général pour l'administration (SGA). Celle-ci est accessible sur le réseau interne Intradef pour optimiser les activités quotidiennes des armées, des directions et des services. ■

## l'industrie, fer de lance de l'IA

Si l'ensemble du marché de l'emploi promet d'être bouleversé par l'IA, il est un secteur qui réclame déjà à cor et à cri des compétences dans ce domaine : l'industrie. Selon une étude de l'Apec portant sur la période 2019-2024, « le nombre d'offres avec une mention "IA" publiées par les recruteurs du secteur industriel a augmenté de 56 % contre 13 % pour celles publiées par l'ensemble des recruteurs ». ■

## l'INESIA pour une IA de confiance



L'INESIA s'inscrit au sein du réseau international d'AI Safety Institutes, dédié à la collaboration et au partage d'expertise technique entre des organisations similaires dans d'autres pays du monde. ■

Phonlamaistudio/Freepik

quelques jours avant le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA), qui s'est tenu à Paris début février, le gouvernement français a annoncé la création de l'Institut national pour l'évaluation et la sécurité de l'IA (INESIA). Ses travaux porteront sur l'analyse des risques systémiques liés à l'IA dans le domaine de la sécurité nationale, le soutien à la mise en œuvre de la régulation de l'IA et l'évaluation de la performance et de la fiabilité des modèles d'IA.

### un hub d'expertises

Piloté conjointement par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) et la Direction générale des entreprises (DGE), l'INESIA ambitionne de devenir un centre d'expertise unique qui regroupera des acteurs clés, tels que l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria), le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) et le Pôle d'expertise de la régulation numérique (PEReN). ■

## un observatoire sur l'impact environnemental de l'IA

L'École normale supérieure (ENS-PSL), la Fondation de l'ENS, l'Institut IA & Société (cofoncé par l'ENS) et le spécialiste de la transformation digitale Capgemini annoncent la création d'un observatoire mondial dédié à l'analyse et à la réduction de l'impact environnemental de l'IA. Cette initiative vise à structurer la mesure des externalités négatives de l'IA à chaque étape de son cycle de vie et à proposer des solutions pour en minimiser l'empreinte écologique. En réunissant des experts du monde académique, de l'industrie et de la société civile, cet observatoire vise à créer une base de données en accès libre. L'objectif est double : structurer une méthodologie commune pour évaluer l'impact environnemental de l'IA et fournir des analyses stratégiques. Outre la collecte de données, l'observatoire s'engage dans la promotion de pratiques d'IA durables. ■

# Avec PMB et PMB Services, votre portail documentaire accessible pour tous !

**12 millions**

de personnes en France vivent avec un handicap<sup>1</sup>

**80%**

des handicaps sont invisibles<sup>2</sup>

**4 à 5%**

des élèves d'une classe d'âge sont dyslexiques

**1 personne**

aveugle ou malvoyante naît toutes les 15 heures en France<sup>3</sup>

Pourtant, seuls 3 % des sites web sont aujourd'hui réellement accessibles.  
Et vous, êtes-vous sûr de prendre en compte tous vos usagers ?

## En 2025, un portail documentaire attractif ne suffit pas !

Il doit être **accessible** pour répondre aux besoins d'informations de **tous vos usagers**.

Optez pour un portail **PMB**, c'est faire le choix de **l'inclusion numérique**.

Avec PMB Services, bénéficiez de l'expertise de webdesigners formés à l'accessibilité numérique.

## L'accessibilité numérique, une véritable opportunité

- ✓ pour améliorer l'expérience utilisateur
- ✓ pour votre image de marque
- ✓ pour vous mettre en conformité avec la loi
- ✓ pour augmenter la visibilité de votre portail documentaire

## PMB Services au salon Documation

Paris - Porte de Versailles



19 & 20 mars 2025



Stand D72-E71

Ne manquez pas l'atelier dédié à l'accessibilité des portails : Jeudi 20 mars à 11h30 (salle Bizet)

Des démos collectives sur notre stand

<sup>1</sup> selon le Ministère de la Santé

<sup>2</sup> d'après l'AGEFIPH

<sup>3</sup> d'après la Fédération des aveugles de France



**PMB Services**

ZI de Mont sur Loir  
72500 Montval-sur-Loir  
Tél : +33 (0)2 43 44 06 60  
pmb@sigb.net  
www.sigb.net



un livre...



## Comment la technologie peut sauver la planète

Philippe Rodriguez, François de Rugy -  
Malakoff, Dunod, 2025. 180 p. -

ISBN 978-2-10-087802-4 / 18,90 euros.

À rebours du discours apocalyptique ambiant, Philippe Rodriguez et François de Rugy estiment que la technologie peut œuvrer en faveur de l'environnement. Un credo repris par Emmanuel Macron qui, dans la préface, souligne que « *sans innovation, rien ne sera possible* ». Les deux auteurs s'intéressent notamment à la filière numérique qui développe des projets pour réduire son propre impact environnemental : réseaux intelligents qui permettent une gestion optimisée des flux d'électricité en temps réel, intelligence artificielle qui améliore la maintenance des centrales nucléaires d'EDF en prédisant les pannes éventuelles... Et à l'heure où les calculs intensifs sur les données d'entraînement des LLM émettent du CO<sub>2</sub>, une lueur d'espoir apparaît : « *l'information quantique pourrait offrir une solution potentielle en réduisant l'énergie nécessaire pour effectuer des calculs complexes* ». Au-delà du constat, Philippe Rodriguez et François de Rugy proposent huit pistes d'action, dont le doublement des investissements en R&D dans les énergies bas carbone. ■



## « innover tout en respectant la réglementation »

### Comment est né Namirial ?

L'entreprise Namirial est née en 2000 en Italie, avec pour ambition de fluidifier et de sécuriser les processus numériques dans un monde en pleine transformation digitale. En France, Namirial a racheté en 2021 la start-up montpelliéenne Netheos (fondée en 2004), dont le cœur de métier est la cryptographie pour la sécurisation des données. Ce rapprochement stratégique a permis à Namirial d'élargir son périmètre géographique ainsi que son portefeuille de services de confiance.



Archimag

**Pierre Pontier**

[Managing director chez Namirial France]

### 3 infos clés

- **Année de fondation :** 2000/2004
- **Lieu de naissance :** Senigallia (Italie) et Montpellier (France)
- **Effectif :** 1000 dans le monde et 60 en France

→ [www.namirial.com](http://www.namirial.com)

### Diriez-vous que Namirial a eu du flair ?

Déjà, Namirial et Netheos ont eu du flair lorsqu'ils se sont rencontrés, car ils se sont renforcés et c'est ce que nous pouvons appeler un « *perfect match* » ! Acteur de la digitalisation depuis plus de 20 ans, nous avons su anticiper les mutations des organisations et des usages : le zéro papier, la montée en puissance de l'identité numérique, l'utilisation de l'IA... ■

### Quelles sont les demandes de vos clients aujourd'hui ?

Nos clients veulent une expérience fluide et efficace sur des thématiques actuelles : la lutte contre la fraude, l'automatisation des processus au sein de parcours « *sans couture* », la souveraineté et la sécurisation des données ou encore un accompagnement autour de la démocratisation de l'identité numérique. ■



## Dites bonjour à vos nouveaux employés de bureau. Polyvalent et prêt pour le futur.

Le nouveau lieu de travail est numérique et très mobile. Nos imprimantes multifonction Apeos ont été conçues pour s'adapter à ce paysage changeant. Il est facile d'imprimer depuis votre mobile et vous pouvez numériser depuis l'imprimante directement vers votre appareil.

Cette augmentation de la productivité est soutenue par une sécurité robuste grâce à un contrôle informatique total, une sécurité des données et des pistes d'audit pour un suivi facile.

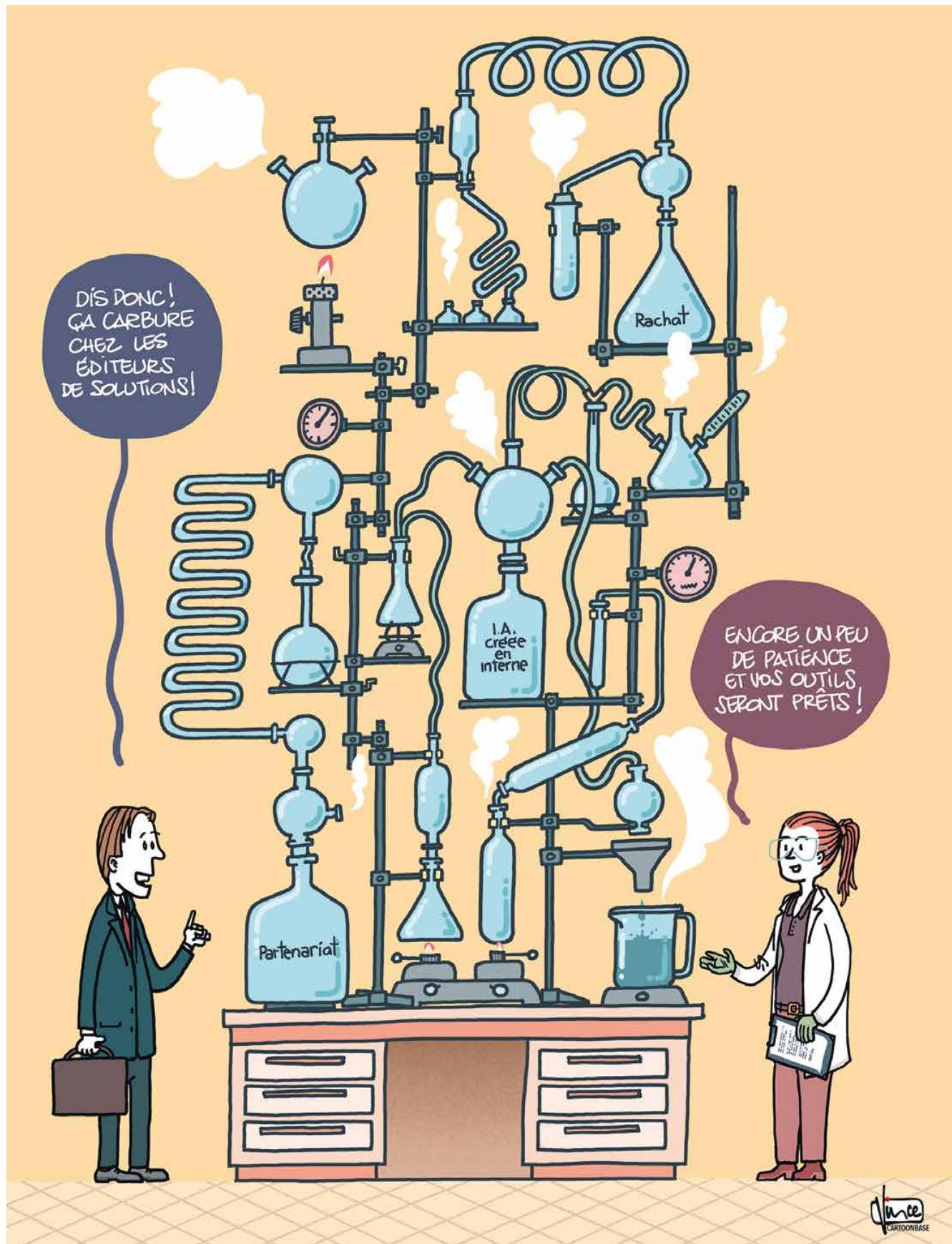
**Imprimez, protégez et réalisez vos performances avec l'imprimante multifonction couleur A3 #1 d'Asie-Pacifique.\***

\*Source: IDC WW HCP Tracker, 2024Q3, Partagé par l'entreprise. Unités d'expédition A3 Color Laser, Année: CY2023



FUJIFILM Business Innovation Corp.

**FUJIFILM**  
Value from Innovation



+ sommaire



- 21 les fraudeurs utilisent l'IA, les éditeurs antifraude aussi ! Comment les éditeurs de logiciels spécialisés recourent-ils à l'intelligence artificielle ?
- 22 comment les solutions de gestion documentaire embarquent l'IA : certains font le choix de développer leur propre IA en interne pour coller au plus près des besoins de leurs clients.
- 25 IA et digital workplace : une révolution maîtrisée par les éditeurs. Des nouvelles fonctionnalités à la souveraineté et à la protection des données.
- 28 l'IA, alliée des logiciels de veille : certains éditeurs développent leurs propres outils, tandis que d'autres s'appuient sur des modèles du marché ou issus de l'open source

# les éditeurs face à l'IA : comment vos outils se réinventent

L'intelligence artificielle (IA) et l'IA générative transforment depuis plus de deux ans nos outils professionnels. Un à un, les éditeurs de solutions ont rapidement embarqué ces technologies et proposent désormais des expériences de travail inédites au sein de leurs plateformes. Mais de la fraude documentaire à la veille, en passant par la gestion électronique de documents (Ged) et les digital workplaces, comment les éditeurs ont-ils abordé ce virage technologique ? Certains s'appuient sur des modèles d'IA à usage général, d'autres ont misé sur le rachat de pépites ou sur des partenariats, quand quelques-uns ont fait le choix de développer leur IA en interne. Des choix tout sauf anodins, quand la question de la souveraineté de l'information et des données se pose.

**I**e dimanche 9 février 2025 est à marquer d'une pierre blanche. Ce jour-là, Emmanuel Macron créait la surprise en annonçant « 109 milliards d'investissement confirmés » pour l'intelligence artificielle en France. À l'occasion du Sommet mondial de l'IA qui s'est tenu à Paris le mois dernier, le

président de la République a dû se rendre à l'évidence : les pays européens n'investissent pas assez et se classent très loin derrière les États-Unis et la Chine. Ces deux pays ont investi respectivement 67,2 milliards et 7,76 milliards de dollars dans l'IA pour la seule année 2023 (1). Sans oublier le projet Stargate de

500 milliards, promis en janvier dernier par Donald Trump. L'annonce de ces 109 milliards d'euros sonne donc comme une bonne nouvelle pour que la France et l'Europe se dotent de capacités d'IA aussi souveraines que possible.

■■■■



Autre bonne nouvelle, quelques pépites françaises commencent à faire parler d'elles. C'est le cas de Mistral AI qui, en

Même constat pour les digital workplaces qui, quasiment toutes, carburent désormais à l'IA. L'an dernier, Jamespot avait ainsi annoncé l'acquisition de la start up Mr-Smith.ai, spécialisée dans la création

Mais il est encore tôt pour faire un état des lieux. « *Les discussions “en off” montrent qu'il y a parfois des écarts importants entre les effets d'annonce et la pratique* », poursuit Mickaël Réault. « *Bien qu'il y ait une pression médiatique autour du sujet, il ne s'agit pas d'aller trop vite. On le voit récemment avec le bad buzz d'Apple Intelligence, qui s'appuyait sur l'IA générative pour résumer automatiquement l'actualité à partir des articles de la BBC pour certains utilisateurs d'iPhone (malgré le phénomène d'hallucinations, bien connu).* Résultat, le service d'Apple a annoncé le suicide d'une personnalité par erreur ou encore une arrestation sur la scène internationale qui n'a jamais eu lieu... »

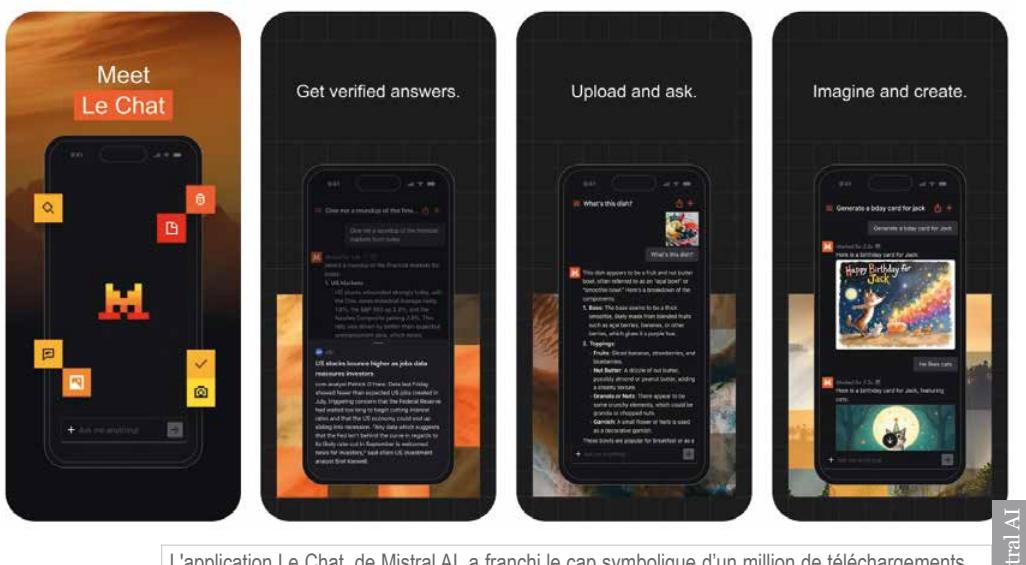
Selon Mickaël Réault, les futures IA vont continuer à bouleverser les logiciels développés par les éditeurs, mais aussi les pratiques quotidiennes des veilleurs : « *l'année 2025 s'annonce encore très riche en évolutions technologiques, alors même que les éditeurs comme les utilisateurs n'ont pas encore intégré toutes les évolutions de 2024. Il faudra certainement compter encore quelques mois pour que les stratégies des éditeurs français s'affinent et se révèlent totalement.* »

## une technologie à ne surtout pas négliger

Autre éditeur bien connu de la veille, KB Crawl a intégré l'IA dans ses solutions depuis plusieurs années. Pour Arnaud Marquant, directeur des opérations, l'intelligence artificielle est, en elle-même, une technologie à ne surtout pas négliger : « *pour les éditeurs, l'IA est une thématique de notre veille, car les technologies progressent très vite et de plus en plus de fonctionnalités seront accessibles pour permettre aux veilleurs d'automatiser davantage de tâches. Il nous faudra accompagner cette transformation et nous maintenir à jour des évolutions qui vont réinventer ou compléter nos solutions et nos métiers.* »

**Bruno Texier**

(1) « 2023 AI Index Report », Université de Stanford.



L'application Le Chat, de Mistral AI, a franchi le cap symbolique d'un million de téléchargements sur iPhone et Android moins de deux semaines après son lancement, le 6 février dernier.

Mistral AI

peu de temps, a levé plusieurs centaines de millions d'euros, pour être aujourd'hui valorisée à près de six milliards d'euros. Dans le détail, la liste des investisseurs risque cependant de faire grincer des dents du côté des défenseurs de la souveraineté numérique européenne. On y trouve en effet les noms de plusieurs entreprises américaines et asiatiques qui dominent déjà leurs marchés respectifs : Cisco, IBM, Nvidia, Samsung, Salesforce...

## « nous nous devons d'être présents sur le sujet de l'IA »

À une autre échelle, la filière du logiciel documentaire s'est elle aussi convertie à l'IA. À la clé, des promesses en matière d'automatisation : classification et indexation automatique des documents grâce à l'apprentissage automatique, extraction de données, détection d'anomalies... Comme le fait remarquer un éditeur de logiciels de gestion électronique de documents : « *les clients sont désormais bien conscients des apports de l'IA. Il y a une réelle attente et nous nous devons d'être présents sur ce sujet* ».

de chatbots RAG (retrieval augmented generation). Moins connus que les chatbots LLM du type ChatGPT qui s'appuient uniquement sur des données apprises lors de leur entraînement, les chatbots RAG combinent la récupération d'informations pertinentes dans les bases de données de l'entreprise et la génération de contenu. Lors du rachat de Mr-Smith.ai, Alain Garnier, PDG de Jamespot, évoquait un cap incontournable : « *le développement d'une offre chatbot RAG fait clairement partie de notre feuille de route* ».

## approche fermée et stratégies hybrides des éditeurs

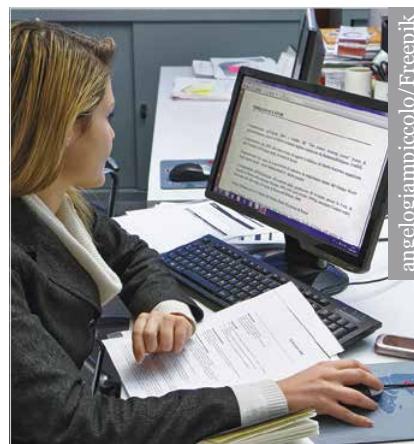
Le segment de la veille, de son côté, ne pouvait manquer le virage de l'IA, mais les acteurs avancent en ordre dispersé : « *selon les annonces, il y a des approches fermées (l'IA générative de l'éditeur exclusivement), d'autres font le choix d'une IAG du marché, et Sindup celui du mix LLM pour des stratégies hybrides, adaptables et évolutives* », constate Mickaël Réault, fondateur et PDG de Sindup.

# les fraudeurs utilisent l'IA, les éditeurs antifraude aussi !

**Alors que les chiffres de la fraude documentaire connaissent de nouveaux sommets, les éditeurs de logiciels spécialisés recourent à l'intelligence artificielle et font le choix stratégique de la développer en interne.**

**1**es falsifications de documents numériques ont augmenté de 244 % en France en 2024, faisant passer, pour la première fois, la falsification de documents numériques au rang de principale méthode de fraude, devant la contrefaçon physique. « *La fraude assistée par l'IA devient de plus en plus sophistiquée* », selon une étude réalisée par l'éditeur Entrust qui précise « *qu'une tentative de deepfake s'est produite toutes les cinq minutes en 2024* ».

Si l'intelligence artificielle est utilisée par les fraudeurs, elle peut également servir aux éditeurs de logiciels de lutte contre la fraude documentaire. « *Il faut la considérer comme une alliée de taille dans la détection proactive des fraudes, dans la mesure où elle permet d'analyser en temps réel le comportement des utilisateurs et d'identifier des anomalies, comme des montants ou des localisations inhabituelles, et d'alerter l'entreprise du risque potentiel* », estime Michaël Lakhal, chef de produit chez Signaturit Group. Intégrée dans un processus de KYC (know your customer), elle devient un bouclier supplémentaire contre les tentatives de fraude, puisque grâce à des algorithmes et à des paramètres précis, elle est en mesure de scanner instantanément des documents d'identité afin de signaler



Les falsifications de documents numériques ont augmenté en France de 244 % en 2024 par rapport à 2023.

toute usurpation. L'éditeur a fait le choix du panachage, en intégrant des modèles d'IA générative du marché tout en développant ses propres grands modèles de langage, entraînés pour la détection de la fraude.

## 28 % du chiffre d'affaires investis dans l'innovation

Déjà présent sur de nombreux segments du traitement documentaire, Itesoft a lui aussi décidé de muscler ses outils de lutte contre la fraude documentaire avec l'IA. L'éditeur vient d'enrichir son outil Streamline Fraud avec la Base M+ : « *elle répond au nouveau challenge posé par l'IA que je qualifie de "négative" lorsqu'elle sert des intérêts criminels (par opposition à l'IA "générative"), mais aussi et surtout aux risques inhérents à la lutte contre la fraude pour les assureurs* », explique Pierre Vanhoutte, directeur de la solution Streamline Fraud. « *Il est indispensable pour eux de détecter au plus tôt, avec le plus de certitude, de traiter plus rapidement les alertes et de sécuriser la décision.* » Itesoft développe lui-même son intelligence artificielle, qui est issue de son laboratoire

de recherche et développement. « *Toutes les technologies sont fabriquées et développées en interne* », précise l'éditeur, qui rappelle qu'il « *s'appuie depuis 40 ans sur la maîtrise totale de ses technologies grâce à un laboratoire de R&D et à un support client 100 % français* ». Chaque année, 28 % de son chiffre d'affaires sont investis dans l'innovation.

## technologie propriétaire

Pour s'adonner à la fraude, les resquilleurs ont l'embarras du choix : éditeurs de faux documents au format PDF, logiciels de traitement d'image du type Photoshop, web clandestin (dark web) et, aujourd'hui, l'intelligence artificielle générative. Les secteurs de la banque et de l'assurance y sont particulièrement exposés. Selon l'éditeur Finovox, « *la méthode des fraudeurs est simple : plutôt que de pirater manuellement les cartes de crédit ou de débit, ils utilisent des programmes informatiques automatisés, appelés "bots". Grâce à ces bots, les fraudeurs effectuent des millions de tentatives de connexion ou de paiement en un très court laps de temps.* »

Comme ses concurrents, Finovox développe en interne sa propre IA grâce aux travaux de son équipe de R&D. « *Il s'agit d'une technologie propriétaire qui combine de multiples modèles d'intelligence artificielle avec des algorithmes issus des méthodes d'expertise en fraude documentaire.* » Selon l'éditeur, plus l'IA est alimentée, plus ses résultats sont pertinents pour détecter les documents suspects. Un travail qui demande une veille constante : « *nos équipes de R&D optimisent régulièrement les algorithmes pour affiner la détection et renforcer la précision des résultats.* » ■

**Bruno Texier**

# comment les solutions de gestion documentaire embarquent l'IA

**Alors que le volume d'informations explose, les éditeurs embarquent l'intelligence artificielle dans leurs solutions pour automatiser les tâches liées au traitement documentaire. Certains font le choix de développer leur propre IA en interne pour coller au plus près des besoins de leurs clients.**

**I**l n'aura fallu que quelques mois pour que l'intelligence artificielle (IA) s'invite dans les solutions de gestion électronique de documents (Ged). Les uns après les autres, les éditeurs intègrent l'IA dans leurs outils avec, à la clé, des promesses alléchantes : classification et indexation automatiques des documents grâce à l'apprentissage automatique (machine learning) qui permet au logiciel de reconnaître différents types de documents (factures, contrats, courriers), automatisation des flux documentaires, extraction de données... L'IA peut ainsi extraire automatiquement des informations importantes des documents (un numéro de facture, une date d'échéance, un montant) et les injecter, par exemple, dans un logiciel comptable.

Longtemps cantonnée au domaine de la veille, l'analyse de sentiments est également utilisée pour détecter les commentaires des clients dans les courriels. Sans oublier la détection d'anomalies lors de l'analyse de documents suspects

ou de comportements inhabituels, comme les tentatives de fraude.

« *Dans un monde où le volume d'informations explose, l'IA redéfinit les règles de la gestion documentaire et du records management* », constate Noureddine Lamriri, vice-président marketing produit chez Everteam. « *Les entreprises sont confrontées à un triple défi : un volume d'informations en croissance exponentielle, une pression réglementaire accrue et des exigences d'efficacité toujours plus élevées. L'IA n'est pas une simple tendance, mais un facteur majeur de transformation de l'approche de la gestion documentaire et l'archivage en particulier.* »

## une équipe dédiée à l'IA

Du côté de Sages Informatique, l'IA vient tout juste d'être encapsulée dans les logiciels de l'éditeur : « *l'IA est devenue incontournable dans le domaine de la Ged, car elle permet de maximiser les performances de l'outil et tous les éditeurs l'intègrent progressivement dans leurs solutions* », constate Adrien Angeli, directeur du département IA de l'éditeur. « *Nous avons fait le choix de créer une équipe spécialement dédiée et avons recruté trois ingénieurs en IA afin de maîtriser le parcours de nos données. Ce point nous démarque de certains*



Noureddine Lamriri, vice-président marketing produit chez Everteam.



Adrien Angeli, directeur du département IA de Sages Informatique.

Everteam revendique « *une approche composite* », en combinant le traitement du langage naturel (NLP), l'apprentissage profond (deep learning) et l'IA générative, pour maximiser les gains de productivité sur l'ensemble des processus archivistiques. Résultat : il devient possible d'automatiser l'identification des documents à archiver, et à la fois d'alimenter les métadonnées nécessaires pour les verser dans le système d'archivage.

*concurrents, qui ont été plus rapides que nous pour intégrer l'IA, mais qui ont choisi l'externalisation. De notre côté, les données sont traitées avec une IA développée par notre équipe et entraînée grâce à des documents internes, avec une localisation en France. »*

Mais comment créer une IA en interne alors que les chiffres les plus fous

lire la suite en page 24 ■■■

# Gestion des connaissances et Intelligence Artificielle : une révolution pour les processus qualité

**Répondant à des enjeux de conformité et de traçabilité des processus qualité, la gestion documentaire profite aujourd’hui des apports de l’Intelligence Artificielle (IA) pour tendre davantage vers la gestion des connaissances. Le but : transformer les ressources documentaires des organisations (dont les documents qualité) en connaissances activables pour les équipes métiers. Le décryptage de SoDoc, éditeur de la plateforme de GED éponyme.**

Historiquement dédiée à l’organisation des documents, la GED (Gestion Électronique de Documents) évolue désormais vers une approche plus globale de Knowledge Management (ou gestion des connaissances). Directement impactés, les processus Qualités sont, eux aussi, redéfinis, faisant la part belle à la transmission des savoirs en transformant les ressources en connaissances exploitables, qui peuvent être de types divers : explicites (clairement énoncées dans un document), implicites (les compréhensions et intuitions) et tacites (les savoir-faire et compétences).

Autant de connaissances dont le stockage seul ne suffit pas ; il est désormais indispensable de les structurer et de les diffuser, tout en les adaptant aux besoins opérationnels des collaborateurs. «Raisons pour lesquelles la gestion de la connaissance ne s’arrête pas à une base documentaire. Elle implique de créer une base de connaissances exploitables par tout un chacun», indique Sébastien Nicot, fondateur et dirigeant de SoDoc. «Tous les départements d’une entreprise produisent des connaissances supplémentaires au sein de documents. Au-delà de la mettre à jour, l’enjeu est de la capitaliser et de la transformer en connaissances opérationnelles», ajoute-t-il.

## L’IA comme levier d’optimisation de la gestion des connaissances

Répondant déjà à de multiples usages clairement identifiés, l’Intelligence Artificielle (IA) joue également un rôle-clé dans l’évolution du Knowledge Management. En effet, elle apporte avec elle des solutions innovantes pour structurer et exploiter les informations, son impact se mesurant à plusieurs niveaux :

- extraction et typage des données : identification automatique des informations clés et enrichissement des métadonnées;
- construction de processus métiers adaptatifs : création de workflows intelligents basés sur le contexte de l’utilisateur;
- appropriation des connaissances : systèmes de recommandations personnalisées pour optimiser l’apprentissage. Offrant de nouvelles possibilités, l’IA ne se contente pas de faciliter l’accès à l’information, mais contribue également à la mise en place de services personnalisés pour les collaborateurs : newsletters basées sur les centres d’intérêt, suggestions de contenus à consulter, génération de quizz pour vérifier les connaissances du collaborateur, etc. Le partage de la connaissance se veut alors plus interactif, reposant notamment sur des agents virtuels ou chatbots.



La gestion des connaissances peut largement tirer profit des apports de l’IA. Crédit: Sodoc

## Une évolution profonde de la Direction Qualité

Au-delà de son impact sur la gestion des connaissances, l’IA contribue à transformer le rôle de la Direction Qualité, qui devient un véritable facilitateur de l’accès au savoir. Charge à elle, en effet, d’accompagner les équipes en facilitant la mutualisation et la structuration des connaissances et en participant à leur diffusion.

«L’IA offre des perspectives inédites pour la gestion de la connaissance, et son intégration dans les GED comme SharePoint SoDoc marque une avancée significative pour les entreprises», conclut Sébastien Nicot. ■

Contact  
SODOC

10, rue de la mission  
25480 École Valentin  
tél. : +33 (0)3 81 81 00 35  
/// [www.sodoc.com](http://www.sodoc.com) ///

**Sodoc**

■■■■■

circulent sur le coût de développement de l'intelligence artificielle ? Pour ce faire, Sages Informatique a fait un choix original en s'appuyant sur des travaux de recherche universitaire. « *Cette littérature scientifique d'origine publique, mais aussi privée, propose énormément de ressources de qualité, dont une partie est libre de droits, commercialement parlant* », indique Adrien Angeli. « *Nous l'avons adaptée aux besoins spécifiques de la gestion électronique de documents. Nous appliquons donc le principe de souveraineté sur l'intégralité du traitement des données.* » Selon l'éditeur basé en Corse, les clients sont de plus en plus attentifs au concept de souveraineté numérique. « *La localisation en France leur apporte des garanties sur le traitement qui sera réalisé sur leurs données, ce qui n'est pas toujours le cas hors de l'Union européenne où le cadre du traitement des données est beaucoup plus permissif.* »

### intégrer l'IA grâce à l'acquisition d'une start-up

Autre éditeur à avoir opté pour le développement de sa propre IA, Docuware a procédé en 2024 à l'acquisition de la start-up franco-allemande Natif AI, qui est désormais intégrée au sein de ses solutions. « *Il s'agit d'une acquisition particulièrement importante et hautement stratégique pour nous* », expliquait Michael Berger, coprésident de Docuware, lors du rachat. « *Elle nous permet de fournir à nos clients du monde entier une technologie d'IA de pointe, essentielle à la croissance et au progrès.* »

Pour Olivier Rajzman, directeur France de Docuware, l'intérêt les éditeurs de logiciels dédiés à la Ged est parti pour durer, tant les perspectives d'évolution sont nombreuses : « *la première étape est d'automatiser la capture et les traitements administratifs des documents nous permettant de devenir un fournisseur de data pour les autres outils du système d'information* », explique-t-il. Dans



Olivier Rajzman, directeur France de Docuware.



Brice Mannevy, directeur marketing chez N2JSOFT.

*leurs résultats de travail et leur indice de certitude. Le machine learning vient améliorer en continu notre solution et favoriser ainsi les bons résultats.* »

Sous le capot, des modèles d'apprentissage supervisés assurent une lecture automatisée de document et un traitement automatique du langage naturel permet de reconnaître des entités nommées. « *La seconde étape est la recherche d'informations en langage naturel, simple à complexe* », poursuit-il. « *Par exemple : "merci de m'indiquer les factures à payer le mois prochain ?" ou "quel est mon prix d'achat moyen de l'article ABOO1 ?". Enfin, la troisième étape est l'utilisation des données capturées pour réaliser des prévisions et permettre aux chefs d'entreprises de prendre des décisions plus rapidement.* » Pour Docuware, toutes ces avancées permettront de déboucher sur une situation recherchée par toutes les organisations : le gain de productivité.

### des modèles d'apprentissage développés en interne

Le segment des solutions de gestion de notes de frais fait, lui aussi, appel à l'IA, en particulier pour améliorer les performances de la reconnaissance optique de caractères (OCR). Par exemple, lorsqu'un salarié prend une photographie de sa facture de restaurant, celle-ci est analysée : « *notre solution N2F extrait les informations présentes sur le ticket* », explique Brice Mannevy, directeur marketing chez l'éditeur N2JSOFT. « *Plusieurs moteurs d'intelligence s'affrontent pour donner*

*les résultats de travail et leur indice de certitude. Le machine learning vient améliorer en continu notre solution et favoriser ainsi les bons résultats.* » Sous le capot, des modèles d'apprentissage supervisés assurent une lecture automatisée de document et un traitement automatique du langage naturel permet de reconnaître des entités nommées. « *Lors de la soumission d'une note de frais, un indice de confiance est attribué à chaque dépense saisie dans N2F sur une échelle de 1 à 5. Plus l'indice est grand, plus la dépense semble correcte* », précise Brice Mannevy. Cet indice prend en compte de nombreux paramètres, dont la conformité des données de la dépense avec ce qui a été détecté par le scan intelligent, le paramétrage de la fiche entreprise, la présence d'éventuelles alertes (TVA, doublon, plafond...).

Plutôt que s'appuyer sur une IA tierce, N2JSOFT a fait un autre choix : « *nous avons développé nos modèles d'apprentissage en interne, car nous travaillons sur des modèles très spécifiques, tels que les notes de frais et la comptabilité.* Aujourd'hui, nous sommes en train d'intégrer une IA générative qui apporte un service complémentaire, avec la possibilité de l'interroger pour mieux connaître la politique de frais de l'entreprise via un accès au PDF de cette politique interne. Cette IA permet de faciliter la recherche et de pouvoir répondre à tout moment aux personnes en déplacement. » ■

**Bruno Texier**

# IA et digital workplace : une révolution maîtrisée par les éditeurs

Depuis que la course à l'IA générative est lancée, les éditeurs de digital workplace innovent, ajustent leur stratégie et proposent désormais pléthore de nouvelles fonctionnalités. Sans oublier la question de la souveraineté et de la protection des données.

**e**n mai 2024, le mastodonte californien Meta (anciennement Facebook) annonçait la fin progressive de Workplace, son application de digital workplace. Son objectif ? Orienter en priorité ses investissements vers les technologies d'intelligence artificielle (IA) et de métavers qui, selon son porte-parole auprès de Reuters, « vont fondamentalement remodeler la façon dont nous travaillons ». Pourtant, l'IA s'intègre bien à la « logique digital workplace » et les éditeurs du secteur n'hésitent pas à clamer haut et fort l'avenir commun de ces deux technologies. « L'intelligence artificielle est un vieux sujet remis au goût du jour tous les dix ans, avec des vagues de plus en plus fortes », indique Alain Garnier, CEO de Jamespot. « L'arrivée de l'IA générative représente cependant un basculement », précise-t-il. « Ces outils en langage naturel sont universels, accessibles à tous et savent mimer les capacités humaines (avec plus ou moins d'erreurs et d'hallucinations). Aujourd'hui, toutes les fonctionnalités des digital workplaces peuvent être "body buildées" à l'IA ! ».

## travailler avec l'IA

« L'IA et l'IA générative permettent une toute nouvelle manière d'accéder à l'information et d'interagir avec elle, du fait même de sa capacité à comprendre et à générer du langage naturel », confirme Hoang-Anh Phan, directrice marketing & transformation chez Jalios. « Cela change complètement la donne pour les professionnels de l'information qui doivent apprendre à travailler avec cette IA pour redéfinir leurs missions et ainsi en maintenir le sens. »

Pour les utilisateurs de digital workplace, les fonctionnalités boostées à l'IA se développent donc de manière exponentielle. « Se positionner sur cette technologie est devenu incontournable, compte tenu de la valeur ajoutée qu'elle apporte », confirme Lionel Roux, directeur général chez Wimi. Et pour cet éditeur, c'est à ce niveau que tout se joue : « il y a eu des "hype" autour du métavers ou d'autres technologies et cela peut paraître amusant. Mais quelle est l'utilité finale et cela améliore-t-il la productivité ? Avec l'IA, nous sommes certains de ne pas nous tromper : intégrer de l'IA permet à nos clients de rester compétitifs dans leur secteur d'activité ». « Nous devons tirer les leçons de la transformation digitale », poursuit Hoang-Anh Phan. « En particulier s'assurer qu'elle reste centrée sur l'utilisateur, faire en sorte que la technologie soit mise au service des besoins réels, avec des usages utiles et raisonnés. Parallèlement, il faut un dispositif d'accompagnement et d'appropriation, et surtout un sponsoring fort de la direction pour démythifier ce que l'IA peut faire et ses limites, sachant que celles-ci sont loin d'être figées dans le temps. »



Hoang-Anh Phan, directrice marketing & transformation chez Jalios.

Jalios



Alain Garnier, CEO de Jamespot.

Jamespot



Lionel Roux, directeur général de Wimi.

Arnaud Caillou/L'oeil-Témoin



### contextualiser les usages

Les cas d'usage sont multiples : génération, reformulation ou encore enrichissement de texte, aide à l'indexation, super moteur de recherche, transcription de réunion, création de chatbots, outil pour automatiser ses tâches... Et l'IA agentique fait partie de la feuille de route de nombreux éditeurs.

Jamespot s'est offert la start-up Mr-Smith.ai pour permettre à ses utilisateurs de bénéficier de chatbots Rag (1). « *La fonctionnalité est en cours de déploiement chez nos premiers clients* », déclare Alain Garnier. Le CEO de Jamespot annonce aussi la très prochaine option pour la création d'« extra-bots », auxquels les utilisateurs pourront confier des missions et aller plus loin dans l'automatisation. « *Nous sommes à l'aube d'une révolution ! Ces nouveaux agents seront des aides précieuses, des coachs, des membres supplémentaires dans l'équipe* », poursuit Alain Garnier.

Dans les usages, Jalios mise également sur la personnalisation. « *Nous développons une approche no-code qui permet à tous les métiers de personnaliser et contextualiser leurs usages de l'IA* », détaille Hoang-Anh Phan. « *Cela leur permet ainsi d'en maximiser l'utilité, en l'intégrant dans leurs processus. Par exemple, il s'agira de générer un billet de bienvenue à un nouveau collaborateur à partir de son CV, selon un modèle défini par les RH et propre à l'organisation.* »

### investir et innover dans l'IA

Mais sous le capot, comment les éditeurs se sont-ils positionnés pour mettre en place ces nouvelles fonctionnalités ? Ont-ils créé de A à Z les LLM, chatbots et autres outils d'IA qui boostent aujourd'hui leurs plateformes ? D'autant que la question de la souveraineté se pose naturellement.

« *Pour nos solutions collaboratives, nous disposons d'une panoplie d'outils qui permettent de lutter efficacement contre les cyberrisques, tels que des antivirus, des antifishing, des outils de lutte contre l'usurpation d'identité avec des systèmes*



*d'authentification poussés, des stratégies de backup, etc.* », détaille Lionel Roux. « *La sécurité des données est une problématique centrale.* » Wimi affirme se positionner dans le prolongement de cette logique face à l'IA et a fait le choix d'internaliser l'hébergement des LLM qu'il utilise. « *De plus, nous sommes en cours de processus d'achat de GPU pour pouvoir être complètement indépendants et permettre à l'IA de fonctionner dans notre contexte sans compromettre la souveraineté des données de nos clients.* » L'éditeur a budgétisé l'investissement dans cette avancée vers l'IA entre 800 000 et 1 million d'euros. « *Cela ne prend pas en compte l'entraînement des modèles, qui ne fait pas partie de nos compétences et qui reste très onéreux à internaliser.* » Une vision que partage aussi Alain Garnier, qui considère que « *ce n'est pas à nous de construire des LLM et ce n'est pas la tendance* ». Laisser aux utilisateurs le choix du modèle d'IA fait aussi partie des stratégies mises en place par les éditeurs de digital workplace. « *Nous sommes transparents sur les fournisseurs et les modèles de langage utilisés, et nos clients peuvent choisir celui qu'ils souhaitent, privilégier un fournisseur de LLM cloud ou on-premise, selon le cas d'usage, et ainsi optimiser les coûts et les performances de l'IA* », reprend Hoang-Anh Phan. « *D'autre part, dans notre approche no-code, les documents et contenus auxquels accède l'IA sont explicités. C'est un outil essentiel de gouvernance des usages de l'IA. Et cet accès est soumis aux règles de gestion des droits et des règles de classification : l'utilisateur*

*final ne peut accéder via une IA à des informations pour lesquelles il n'est pas habilité. Ce volet est particulièrement important pour la sécurité des données, notamment dans le contexte de la mise en place de NIS2.* »

### « nous devons montrer que nous gardons la main »

Dans les tuyaux des éditeurs, d'autres innovations sont attendues dans les prochaines années. « *Nous nous intéressons à l'évolution multimodale de l'IA* », indique Hoang-Anh Phan. « *Même si nous proposons déjà certaines fonctionnalités, comme le sous-titrage, la transcription, le chapitrage, nous prévoyons d'aller plus loin sur ce volet. Enfin, nous avons également identifié tout un axe d'hyperpersonnalisation et d'interaction multiple avec l'IA, que nous souhaitons intégrer dans nos produits.* »

Mais, comme tout bouleversement technologique, une phase d'acculturation est nécessaire. « *Il nous semble que l'IA bouscule davantage l'angle philosophique* », conclut Alain Garnier. « *Notre job est d'accueillir les réticences, de ne pas les encourager ni de les nier. Si l'effet d'accélération peut faire peur, nous devons montrer que nous gardons la main.* » ■

**Sivagami Casimir**

(1) Contrairement aux LLM, le Rag (ou retrieval augmented generation) associe l'extraction d'informations pertinentes issues des bases de données d'une organisation à la génération de contenus.

# Jamespot révolutionne la collaboration avec une IA concrète et performante

Jamespot se distingue dans le paysage de l'intelligence artificielle en privilégiant une approche axée sur la valeur concrète pour ses clients. Loin des effets d'annonce, l'entreprise se concentre sur des applications qui transforment les processus métiers et la gestion d'information en entreprise. En intégrant l'IA agentique et les chatbots RAG, Jamespot met l'intelligence artificielle au cœur de sa plateforme collaborative, offrant des solutions aussi innovantes que pragmatiques.

Jamespot a, en effet, intégré un système RAG (Retrieval-Augmented Generation) à sa solution collaborative, suite à son rachat de Mr-Smith.ai, une agence spécialisée dans le domaine, marquant ainsi une avancée majeure dans le domaine des chatbots. Cette technologie de deuxième génération combine les données apprises lors de l'entraînement avec les informations pertinentes puisées dans les bases de données de l'entreprise utilisatrice. L'intérêt majeur pour les professionnels réside dans la capacité du système à générer des contenus plus fiables que les LLM traditionnels. Concrètement, un utilisateur peut interroger le chatbot sur des procédures internes, et le système RAG ira chercher la réponse directement dans les documents de référence de l'entreprise, garantissant ainsi une précision optimale. Cette approche évite les réponses erronées ou approximatives que peuvent produire les modèles de langage standards. La solution Mr-Smith.ai s'appuie sur la plateforme d'IA souveraine d'Allonia et le LLM de Lighton, et est hébergée sur l'infrastructure SecNumCloud de 3DS Outscale. Cette architecture garantit une conformité stricte aux exigences de sécurité et de souveraineté des données, un indispensable pour assurer la protection et la confidentialité des informations des utilisateurs.

## Les extra-bots : des assistants intelligents au service de vos équipes

Jamespot va encore plus loin en développant des «extra-bots», des agents autonomes dotés de missions

spécifiques au sein des espaces collaboratifs. Ces extra-bots ne se limitent pas à répondre aux questions des collaborateurs : ils peuvent analyser des publications, rédiger des commentaires ou déclencher des actions précises en fonction du contexte.

Dans le domaine de la relation client, par exemple, un extra-bot peut analyser un compte-rendu et proposer des recommandations personnalisées basées sur les échanges avec un prospect. Dans le secteur commercial, un extra-bot peut détecter une intention d'achat dans une conversation et créer automatiquement une tâche pour l'équipe commerciale dans le CRM. Grâce aux outils d'automation no-code de Jamespot, les extra-bots peuvent se connecter à n'importe quel CRM et enrichir la fiche client avec des informations pertinentes. Cette automatisation avancée permet aux équipes de gagner en efficacité et d'optimiser leurs performances et leur temps de travail. Jamespot est le premier à proposer l'IA agentique de manière aussi concrète et intégrée à une plateforme collaborative, en mettant l'accent sur des usages directement opérationnels pour les entreprises.

## Jamespot à Documation 2025 : découvrez les extra-bots en démonstration

Jamespot sera présent au salon Documation (19-20 mars), où il proposera des démonstrations de ses extra-bots. Les visiteurs pourront découvrir comment ces assistants intelligents optimisent les processus internes et améliorent la productivité des équipes. Il s'agit là d'une occasion unique d'explorer les avancées concrètes de l'IA agentique appliquée aux environnements collaboratifs. Avec cette approche pragmatique et tournée vers l'usage, Jamespot s'impose comme un acteur incontournable de la collaboration numérique pour les entreprises. Leader français des solutions collaboratives en SaaS, Jamespot conçoit depuis plus de 20 ans des espaces de travail numériques personnalisables et sécurisés afin d'aider les organisations françaises et européennes à déployer tout leur potentiel collectif. ■

### Contacts

#### JAMESPOT

Héloise Guillet

e-mail: [heloise@be-rp.fr](mailto:heloise@be-rp.fr)  
tél: 07 62 58 36 06

Annabel Verrier

e-mail: [annabel@be-rp.fr](mailto:annabel@be-rp.fr)  
tél: 06 24 37 32 01



# l'IA alliée des logiciels de veille

**Devenue incontournable dans les solutions de veille, l'intelligence artificielle est désormais utilisée par une majorité de professionnels. Certains éditeurs développent leurs propres outils, tandis que d'autres s'appuient sur des modèles du marché ou issus de l'open source.**

**P**lus de deux veilleurs sur trois utilisent déjà l'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de leur activité professionnelle. Selon une étude réalisée par l'éditeur Sindup, 68 % des répondants utilisent l'IA générative majoritairement via des outils en ligne grand public, comme ChatGPT, Gemini ou Perplexity. D'autres recourent à des plateformes de veille désormais dopées à l'IA.

Les éditeurs ont rapidement compris le potentiel de l'IA et décidé de l'embarquer quasiment par défaut dans leurs outils. « *L'IA est intégrée à Sindup depuis son lancement en 2009, issue de cinq années de R&D* », confirme Mickaël Réault, fondateur et PDG de Sindup. L'éditeur a lancé son programme Sindup.AI, qui lui a permis de mener des expérimentations avec plus de 200 organisations privées et publiques. Résultat : les meilleurs cas d'utilisation ont été validés avec des projets de veille réels. « *À présent, nous sommes entrés dans une phase d'industrialisation des processus en intégrant des fonctionnalités nativement dans la plateforme. Celles-ci seront progressivement mises à la disposition des clients ces prochains mois et le modèle économique sera totalement arrêté d'ici la*

*rentrée de septembre.* » Pour intégrer l'IA dans ses solutions, Sindup a fait le choix de recourir aux principaux modèles du marché et/ou à des modèles open source souverains.

## **l'obligation pour les éditeurs de se maintenir à niveau**

*« Du côté de KB Crawl, cela fait plusieurs années que nous avons intégré de l'IA dans nos plateformes », nous confiait Eric Bertoletti, responsable business développement de l'éditeur lors de l'édition 2024 de Documation. « *L'IA apporte beaucoup de rapidité dans le traitement des tâches répétitives et chronophages et permet aux veilleurs de mieux qualifier les informations qu'ils reçoivent tout en gardant leur esprit critique et la possibilité de valider ou pas les propositions de l'IA.* »* À la question de savoir si l'IA va bouleverser les éditeurs de solutions de veille, Eric Bertoletti se veut optimiste : « *aujourd'hui, après une période de crainte, voire de rejet, chez les veilleurs, nous avons fait la preuve auprès d'eux que l'IA est une alliée dans leur activité et leur permet de gagner du temps sur certaines tâches. À l'avenir, nous devrons continuer à suivre cette évolution et bien choisir les modèles que nous intégrerons dans nos solutions. L'apprentissage des modèles existants sera complété par les corpus documentaires de nos clients et permettra d'affiner les résultats générés.* »

## **développement en interne**

Autre acteur de la veille, Cikisi a récemment dévoilé un chatbot conversationnel baptisé Ask Mila. Sa mission : simplifier l'accès à l'information stratégique et permettre aux utilisateurs de poser des questions en langage naturel et obtenir

instantanément des réponses précises basées sur des données pertinentes.

« *Ask Mila ne se contente pas de répondre aux questions, il s'inscrit dans une démarche de veille proactive* », explique l'éditeur. « *Il extrait des informations à haute valeur ajoutée tout en simplifiant la navigation dans des flots continus de données. Ask Mila rend la veille plus accessible, plus rapide et plus efficace, tout en libérant les utilisateurs des tâches chronophages d'analyse et de tri.* »

Engagé sur le terrain de la souveraineté numérique, l'éditeur tient à souligner que « *toutes les technologies derrière Ask Mila sont développées en interne par les*



L'intégration de chatbots conversationnels basés sur l'IA générative au sein des logiciels de veille permet aux utilisateurs de poser des questions en langage naturel à leur outil et d'obtenir des réponses précises et argumentées.

équipes de Cikisi. Cela garantit une sécurité optimale et un contrôle total sur les données sensibles de ses utilisateurs ». Après une première phase de test, l'agent conversationnel est progressivement intégré dans le logiciel de veille de l'éditeur. Cette IA générative est alors en mesure d'interroger les sources et les bases de connaissances de l'utilisateur avant d'apporter des réponses au plus près de ses besoins. ■

**Bruno Texier**

# Comment mytwip décuple votre expertise grâce à l'IA

Depuis plusieurs années, Coexel intègre l'intelligence artificielle dans sa plateforme de veille mytwip, avec une approche pragmatique visant à optimiser le travail des veilleurs. L'an dernier, elle a participé à plusieurs congrès scientifiques américains de renommée internationale et présenté ses approches techniques. Cette avance technologique s'est concrétisée par le dépôt d'un brevet dès 2016 qui a été consolidé en 2024, garantissant une exploitation innovante de l'IA pour la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information stratégique. Explications.

**D**ans mytwip, l'intelligence artificielle joue un rôle clé à chaque étape du processus de veille. Dès la collecte, elle identifie et classe les informations pertinentes selon les profils utilisateurs, en proposant automatiquement des tags pour une organisation optimale des flux de données. Cette classification automatique permet aux veilleurs de filtrer rapidement l'information essentielle.

Côté analyse, mytwip utilise l'IA pour générer des synthèses structurées et rédiger automatiquement des éditos pour des newsletters, rendant le travail d'interprétation plus efficace. Coexel travaille également sur des systèmes avancés de prompting personnalisés, aidant les utilisateurs à obtenir des résultats précis dans leurs requêtes d'analyse.

En matière de diffusion, l'interface de consultation de mytwip est enrichie par un chat permettant de poser des questions sur les informations sélectionnées et d'obtenir des réponses précises. Un prototype est également en cours pour automatiser la génération de

newsletters. L'IA permet par ailleurs une analyse multilingue et la prise en compte du contexte pour affiner les synthèses. Coexel a mis en place une API dédiée compatible avec les différents LLM, permettant de gérer différents utilisateurs et contenus de manière sécurisée. Les modalités de génération et d'interrogation des bases vectorielles ont été développées pour optimiser les coûts liés au volume de documents traités.

## Une transformation du rôle du veilleur

L'IA ne remplace pas l'expertise humaine, elle l'amplifie. En automatisant les tâches chronophages, comme le tri et la synthèse de l'information, elle libère du temps pour que les veilleurs puissent se concentrer sur l'interprétation des tendances et la validation des contenus stratégiques. Elle transforme ainsi leur rôle en un véritable travail d'analyste et de conseiller.

Avec des outils comme la recommandation intelligente et le chat interactif, l'IA offre aux professionnels de la veille un accès rapide à des données qualifiées, facilitant la prise de décision et la formulation d'insights pertinents. Coexel accompagne cette mutation en formant ses clients à l'exploitation optimale des capacités de l'IA.

## Une évolution en perpétuelle progression

Si l'IA intégrée à mytwip facilite déjà le travail des veilleurs, Coexel poursuit ses recherches et développe de nouvelles fonctionnalités exploitant l'intelligence artificielle pour affiner l'analyse et la pertinence des données. Les avancées futures ouvriront la voie à des interactions encore plus intuitives et à des analyses toujours plus poussées.

Avec mytwip, Coexel démontre que l'IA est un levier puissant pour les professionnels de la veille et qu'elle permet de décupler leur rôle d'experts. ■

### Contact

COEXEL

Vincent Boisard

e-mail : [contact@coexel.com](mailto:contact@coexel.com)

tél : 04 94 05 20 36



# Documation 2025 : l'IA à tous les étages

Partenaire du salon Documation qui se tient à Paris Expo, Porte de Versailles, les 19 et 20 mars 2025, Archimag vous présente les tendances, les conférences et les nouveautés pour préparer votre visite.

Documation revient les 19 et 20 mars pour sa 31<sup>e</sup> édition ! Comme chaque année, le salon du management de l'information et des processus documentaires mettra en avant les nouveautés présentées sur les stands des éditeurs. Un cycle de conférences, organisées en partenariat avec Archimag en fonction des tendances et des problématiques rencontrées par les professionnels, sera également proposé.

## 1. les 8 tendances

En France, comme à l'international, l'année 2024 a connu un lourd climat d'instabilité politique et économique. À l'exception du ralentissement de l'inflation, tous les signaux économiques sont au rouge en France pour 2025, et ce climat pèse sur la capacité des entreprises à anticiper et à planifier leurs investissements. Parallèlement, elles feront face cette année à une prolifération de nouvelles réglementations (premières applications concrètes du RIA, Dora, NIS 2, etc.).

### ■ l'IA

En 2022, le marché mondial de l'IA était évalué à 93,9 milliards de dollars et pourrait, selon le cabinet Forrester, atteindre 1589,9 milliards d'ici 2030. En France, l'IA générative s'est imposée en 2024 : le syndicat Numeum révèle que 76 % des éditeurs de logiciels l'intègrent déjà ou prévoient de le faire, mais son adoption dans les entreprises reste encore freinée par la difficulté à mesurer son impact (41 %) et à identifier des usages à forte valeur ajoutée (39 %). L'IA agentique, qui allie automatisation et prise de décision autonome en assistant les employés sur des tâches répétitives, s'impose comme une tendance majeure pour cette année. La régulation s'intensifie également, c'est pourquoi le cabinet Gartner prévoit que les entreprises se tourneront vers une IA plus intégrée, transparente et responsable en s'appuyant sur des plateformes de gouvernance de l'IA.

### ■ le cloud

Portés par l'IA, les investissements dans le cloud explosent : selon le cabinet Canalys, le marché mondial des infrastructures cloud a progressé de 21 % en 2024. De son côté, Numeum évalue le marché français du cloud à 20,1 milliards d'euros (+27 % par rapport à 2023). Dans le contexte d'une intégration massive de l'IA au cœur de leurs activités, les entreprises cherchent à mieux protéger leurs données critiques. Les spécialistes prévoient donc une montée en puissance du cloud souverain en 2025. Autre tendance clé : les services RAG (génération augmentée de récupération) intégrés, qui seront bientôt proposés par tous les



fournisseurs de cloud afin d'améliorer la fiabilité de l'IA générative en fondant la génération préentraînée sur des sources et données externes.

### ■ la cybersécurité

La cybercriminalité atteint des niveaux toujours plus inquiétants, avec des attaques davantage sophistiquées. L'IA impose son double rôle, à la fois d'alliée pour détecter les cybermenaces, mais aussi d'arme redoutable pour les cybercriminels, qui exploitent les deepfakes et les voix synthétiques pour perfectionner leurs attaques. Les réglementations (Dora, NIS2, AI Act) imposent aux entreprises une posture de cybersécurité renforcée et la résilience numérique devient une priorité, notamment pour les institutions financières. Par ailleurs, le chiffrement post-quantique émerge pour anticiper la menace des ordinateurs quantiques, qui pourraient bientôt rendre obsolètes les méthodes de cryptage actuelles.

### ■ la fraude documentaire

Selon le cabinet PwC, plus de 40 % des dirigeants admettent ne pas maîtriser les cyberrisques liés à l'IA générative. Pourtant, les fraudes explosent : en France, l'éditeur Entrust affirme que les falsifications de documents numériques ont bondi de 244 % en un an. L'IA générative est largement exploitée pour les deepfakes, la fraude documentaire et les attaques par hameçonnage. Face à cette menace, le cabinet Gartner recommande de renforcer la sécurité contre la fraude et prévoit que 50 % des entreprises intégreront d'ici 2028 des solutions dédiées (contre seulement 5 % aujourd'hui).

## ■ la data

Numeum évalue le marché de la data en France à 3,6 milliards d'euros en 2024, en hausse de 15,7 % par rapport à 2023. La qualité et la gouvernance des données restent prioritaires en 2025, puisqu'elles sont notamment devenues la principale source de renseignements exploitables au sein des systèmes d'IA. Les entreprises vont donc certainement investir encore plus massivement pour transmettre à leurs employés une « *culture data* », ainsi que dans la mise en place de politiques de gouvernance des données. Parallèlement, la fonction de DPO (délégué à la protection des données) se complexifie face aux nouvelles réglementations. La conformité devient un défi nécessitant une collaboration renforcée entre les métiers et les services IT.

## ■ la facture électronique

Du côté des projets de digitalisation, les prévisions tablent sur une approche plus prudente des entreprises en 2025, qui mettront l'accent sur la rentabilité et la

maximisation de la valeur de leurs investissements passés. Mais il est un secteur qui promet de rester dynamique, c'est celui de la facturation électronique, qui deviendra progressivement obligatoire entre septembre 2026 et 2027. Une étude OpinionWay pour l'éditeur Esker révélait en juillet dernier que seuls 33 % des entreprises se déclarent prêtes et que 42 % ont entamé des démarches pour l'être le moment venu. 23 % des entreprises n'ont donc encore rien mis en place pour se préparer à la réforme, ce qui constitue un large vivier de clients potentiels pour les éditeurs de solutions.

## ■ le numérique responsable

Selon Numeum, le marché français des services numériques responsables atteint 0,9 milliard d'euros, avec une croissance de 27 % en 2024. Pourtant, 48 % des entreprises n'ont jamais réalisé de bilan carbone et 50 % ne possèdent aucun label ou certification RSE.

Face aux pressions réglementaires et sociétales, la réduction de l'empreinte

carbone devient stratégique, selon le cabinet Gartner, et le cabinet IDC prédit une tendance à la décarbonation de l'infrastructure de l'IA pour 2025. En la matière, les DSI jouent un rôle de plus en plus décisif : selon un rapport réalisé par Colt, 71 % d'entre eux sont désormais responsables des stratégies de durabilité de leur organisation.

## ■ la désinformation

Selon le magazine économique et financier *Forbes*, l'année 2025 verra la question de la cybersécurité dépasser le périmètre de problèmes techniques à résoudre pour les entreprises. La désinformation devient un enjeu politique et sociétal, puisqu'elle est utilisée pour manipuler l'opinion publique, déstabiliser les entreprises, éroder la confiance dans les institutions démocratiques et influencer les rapports de force géopolitiques. La fusion de la plateforme X avec les convictions politiques d'Elon Musk et la fin annoncée des programmes de fact-checking sur les sites du groupe Meta ne présagent rien de bon en la matière...

## 2. les 3 conférences plénières

### ■ IA et automatisation : quels impacts et opportunités pour la gestion de contenu et le quotidien des professionnels ? mercredi 19 mars, 9h15 - 10h15

L'intelligence artificielle (IA), l'IA générative et l'automatisation transforment profondément la gestion de contenu et des données, et donc le quotidien des professionnels. Quels sont les impacts de ces technologies sur les outils métier ? Quelles opportunités offrent-elles et comment influent-elles sur les missions et les compétences des équipes ?

### ■ Dématérialisation des factures : le compte à rebours est lancé. Quels coûts pour les entreprises ? Quels gains ? Quel apport de l'IA ? Quels changements organisationnels ? jeudi 20 mars, 9h15 - 10h15

La facture électronique est au cœur de la transformation numérique imposée par la réglementation. Et il est temps de s'y préparer. C'est aussi une opportunité pour optimiser vos processus, réduire vos coûts et améliorer la traçabilité des opérations de traitement. D'autant que l'intégration de l'IA ouvre de nouvelles perspectives.

### ■ Conformité réglementaire : une obligation qui coûte cher... ou un mal nécessaire ? jeudi 20 mars, 15h30 - 16h30

Les entreprises font face à une avalanche de normes et de réglementations complexes et coûteuses à respecter. Faut-il les voir comme une contrainte insoutenable ou une opportunité de transformation et de compétitivité ? Découvrez comment ce que la conformité vous coûte et ce qu'elle peut vous rapporter !



### 3. les exposants

■ **AODocs** se décline pour les activités juridiques, la facturation et les organisations régulées, avec un logiciel qui garantit la traçabilité des documents critiques, mais aussi la gestion des contrats, la signature et l'archivage électronique avec AOLegal. **(Stand B76)**

■ **Avanteam**, qui édite une suite logicielle de gestion de documents (ECM) et d'automatisation de processus (BPM), présente l'ensemble de ses solutions, comme Invoice Manager, Mail Manager, Contract Manager ou encore Document Manager. **(Stand C72-D71)**

■ Le spécialiste du traitement souverain de la donnée **ChapsVision** dévoile sa plateforme de market intelligence qui combine des solutions souveraines augmentées par l'IA (Osint, NLP, LLM, MT, Speech2Txt...) afin de répondre aux enjeux de détection, de collecte et d'exploitation. **(Stand C85)**

■ **DocuWare** met en avant sa nouvelle solution DocuWare IDP. Basé sur l'OCR et la HTE, son module de traitement intelligent des documents (disponible sur le cloud et en local) permet d'analyser et d'extraire automatiquement les informations. **(Stand B86)**

■ **Efalia** présente Efalia Suite, sa plateforme de dématérialisation globale qui couvre les besoins en matière de capture, de stockage, de gestion, de partage, de diffusion et d'archivage, avec en particulier Efalia Doc, Efalia Process et Efalia ECM. **(Stand B72-C71)**

■ **Einden** a lancé la nouvelle version d'Ephoto Dam en octobre 2024, avec le déploiement de plugins, d'exten-

sions et de fonctionnalités inédites. L'éditeur profitera de Documation pour présenter ses avancées en matière d'IA (amélioration des recherches d'images similaires et de la reconnaissance faciale). **(Stand A90)**

■ Spécialisé dans l'open science et l'intelligence des données, le **gf2i** propose différentes offres et services : des bulletins de veille, des événements avec les membres du réseau et des ateliers thématiques sur l'open data, l'IA et la valorisation de la donnée. **(Stand D84)**

■ **Illuin Technology** présente deux logiciels au service de l'exploitation des documents : Doc Automation (analyse et extraction d'informations dans de larges volumes de documents complexes) et Illuin Search (recherche en profondeur d'informations dans tous types de documents et génération de résumés). **(Stand C77)**

■ **Intalio** dévoile plusieurs nouvelles fonctionnalités boostées à l'IA : Intalio Smart Categorizer (classement automatique de documents), Intalio Metadata Extractor (identification et extraction de métadonnées) et Intalio Advanced Analytics (analyse et aide à la prise de décision). **(Stand A78-B77)**

■ **Jalios** présente ses assistants IA « métiers », des agents personnalisables qui permettent de résumer, de générer ou d'enrichir des contenus, de chercher de l'information ou de partager des connaissances. Le tout, au format indiqué par l'utilisateur. **(Stand C63-C64-C65-C66)**

■ **Kentika** lance la version 4.5 de sa solution éponyme. De nouveaux modules font leur apparition, comme Obsolescence (pour piloter le cycle de

vie des documents) et Ask Me (pour obtenir un rapport par e-mail sur un sujet analysé grâce à l'IA). **(Stand C74)**

■ **Luxtrust**, fournisseur de services de confiance qualifié eIDAS, présente une gamme évolutive pour digitaliser les processus documentaires (signatures, cachets et recommandés électroniques), mais aussi un service de validation de la signature électronique et d'horodatage. **(Stand C80)**

■ Le spécialiste de la gestion des connaissances **Outmind** a développé le moteur de recherche multisource éponyme qui présente deux nouvelles fonctionnalités : « résumer avec l'IA » et « discuter avec le document » pour faciliter l'accès à l'information et développer la recherche en langage naturel. **(Stand B69)**

■ Destiné à tous les secteurs, l'expert en intelligence artificielle **Probayes** met en avant différents produits, dont son agent conversationnel Chatbot, DocIA (lecture et extraction du contenu de documents) et FraudIA (détection de la fraude à la carte bancaire). **(Stand D83)**

### 4. iExpo et Data Intelligence Forum

Comme les années précédentes, iExpo sera l'occasion d'assister à plusieurs conférences dédiées au monde spécifique de la veille et de l'intelligence économique. À l'heure de l'IA, les débats porteront notamment sur les moteurs de recherche alimentés par l'intelligence artificielle, les phénomènes d'hallucination, et les nouvelles pratiques de veille. ■

**La rédaction**

# la gouvernance de l'information numérique face aux défis de 2025

Le 14<sup>e</sup> Rapport annuel sur la gouvernance de l'information numérique (1), publié par Serda et Archimag, offre une photographie précieuse des tendances clés et des priorités pour 2025. Il met en lumière une dynamique complexe, entre innovations, contraintes budgétaires et montée en puissance de l'intelligence artificielle.

Chaque année, la gouvernance de l'information numérique évolue au gré des avancées technologiques, des exigences réglementaires et des attentes croissantes des utilisateurs. Pour réaliser ce 14<sup>e</sup> rapport annuel sur la gouvernance de l'information numérique, le cabinet Serda Conseil et Archimag ont mené l'enquête auprès de plus de 300 organisations publiques et privées, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

## entre pragmatisme et contraintes budgétaires

En 2025, les projets de gouvernance de l'information numérique poursuivent leur progression. 78 % des organisations déclarent avoir des réalisations en cours ou prévues, ce qui marque une reprise après un ralentissement en 2024.

Mais l'approche a changé : les déploiements globaux, trop gourmands en ressources et en budget, cèdent la place à des modèles partiels et pragmatiques, centrés sur des

objectifs précis et atteignables à court terme et qui permettent des retours d'expérience très précieux pour embarquer des équipes et rassurer les sponsors quant à l'efficacité des programmes. À ce titre, pour la première fois, la majorité des organisations adoptent des déploiements à dimension partielle (un métier, une fonction, un site) et dépassent les modèles généraux qui dominaient jusque-là (voir graphique 1 ci-dessous).

Cette évolution est largement influencée par le contexte économique : 48 % des répondants estiment que les contraintes budgétaires représentent un frein majeur à leurs ambitions numériques. Les baisses d'investissement se traduisent par la nécessité de prioriser les projets, d'allouer les ressources de manière optimale et de rechercher des solutions rentables.

## cybersécurité et gestion des risques en première ligne

La sécurité de l'information demeure un enjeu central. 66 % des organisations considèrent en effet la gestion des risques comme un critère déterminant dans leurs choix technologiques. Face à la multiplication des cybermenaces, la priorité est donnée aux outils garantissant la sécurité des accès et

des données sensibles. La conformité réglementaire, notamment avec le RGPD, reste également un levier clé pour structurer les stratégies (voir graphique 2 page suivante).

## la donnée au cœur de la gouvernance

En 2025, 44 % des organisations identifient les data comme un élément fondamental de leur gouvernance, englobant une large variété d'informations : données personnelles, administratives, techniques, financières, métadonnées et données sensibles. Cette diversité complexifie la gestion, mais souligne l'importance croissante d'une gouvernance efficace pour garantir leur intégrité et leur valorisation.

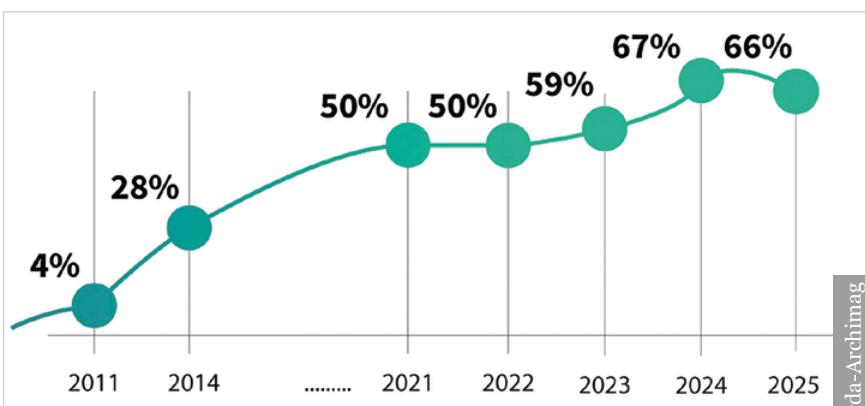
## l'irrésistible ascension de l'IA

L'intelligence artificielle (IA) s'impose comme le sujet incontournable de l'année. Si seulement 10 % des organisations l'ont déjà intégrée dans leurs dispositifs, les projets annoncés laissent entrevoir une adoption accélérée dans les années à venir.

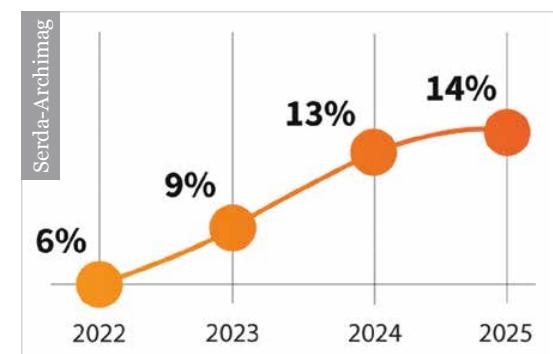
L'IA est perçue comme un levier d'efficacité



■■■■



Graphique 2 — Maîtrise des risques documentaires.



Graphique 3 — Part des projets dits « réalisés » concernant les systèmes d'ECM s'enrichissant de fonctions d'intelligence artificielle.

dans plusieurs domaines (*voir graphique 3 ci-contre*) :

- Ged et ECM, avec l'automatisation du classement et de l'indexation documentaire. 14 % des organisations déclarent avoir déjà réalisé un projet dans ce domaine;
- analyse prédictive, pour mieux anticiper les risques;
- traitement de gros volumes de données, notamment dans les services métiers.

On est loin d'avoir mesuré tous les impacts de l'IA sur les pratiques actuelles. Pour beaucoup, les bénéfices sont mis en avant – notamment sur « *la gestion des données et des documents* » (repérage, lutte contre la fraude...), pour 58 % des répondants, ou pour faciliter les « *usages quotidiens des collaborateurs* » pour 55 % (+16 points par rapport à 2024) –. Ils traduisent aussi l'usage quotidien qui se développe d'outils, comme Gemini, ChatGPT ou Mistral AI, en tant qu'assistant pour aider à la rédaction ou à la traduction de texte, pour des réponses automatisées, des briefs, etc. Mais pour d'autres, notamment pour les professionnels de l'information, l'IA chamboule leurs pratiques (44 %) avec un sentiment d'impact négatif. Pour ne pas se laisser dépasser par les pratiques de leurs collaborateurs, il est donc urgent que les organisations se saisissent du sujet afin de mieux en mesurer les bénéfices et les limites et d'être en mesure de prendre en compte les questions éthiques, de confidentialité et de sécurité lors de l'utilisation de l'IA dans tous les domaines de la gouvernance de l'information.

## attentes des utilisateurs : simplicité et cohérence

Les utilisateurs sont également très actifs et revendentiquent des accès simplifiés et des

applications mieux encadrées. 90 % des répondants soulignent l'importance de la convivialité et de l'harmonisation des outils. La réduction du nombre d'applications est une priorité claire, qui reflète une exaspération face à la fragmentation des systèmes d'information et au silotage qui en résulte.

## vers une gouvernance plus agile des outils

Dans la plupart des organisations, la direction des systèmes d'information (DSI) pilote les programmes de gouvernance, souvent en collaboration avec un groupe de travail transversal associant des représentants métiers. Parmi les outils les plus déployés, les fonctions collaboratives d'accès et de partage des données se généralisent (52 % d'adoption). Par ailleurs, les projets de Ged/ECM se multiplient, notamment dans le cadre du décommissionnement des anciennes applications et de la mise en œuvre de solutions d'IA générative sur des volumes importants de documents internes. Ces outils répondent à la double exigence de conformité et de sécurité, tout en facilitant les processus métiers.

## numérique responsable : une opportunité largement sous-exploitée

Là où l'IA suscite l'enthousiasme, la gouvernance numérique responsable peine à décoller. Seuls 4 % des organisations déclarent avoir réalisé un bilan carbone de leur activité numérique en 2024, un chiffre qui illustre une claire dépriorisation du sujet. Pourtant, les signaux d'alerte se multiplient (réglementations de plus en plus exigeantes, attentes croissantes des utilisateurs/

citoyens soucieux de l'impact environnemental du numérique, consommation énergétique massive des infrastructures IA, etc.). L'adoption d'une stratégie numérique durable n'est plus une option, mais une nécessité. Si les efforts restent timides en 2025, l'espérance est que les prochaines années voient une véritable prise de conscience et des actions concrètes.

## conclusion : entre pragmatisme, innovation et responsabilité

Le 14<sup>e</sup> rapport sur la gouvernance de l'information numérique met en évidence une transformation en profondeur des stratégies des organisations. Face aux contraintes budgétaires et aux évolutions technologiques, le pragmatisme s'impose comme le mot d'ordre, avec des déploiements ciblés et une montée en puissance de l'intelligence artificielle.

Cependant, cette course à l'innovation doit s'accompagner d'une prise de conscience collective sur les enjeux de responsabilité numérique. L'avenir de la gouvernance de l'information repose sur un équilibre subtil entre efficacité, sécurité et durabilité. 2025 marque une étape clé, mais c'est en 2026 et 2027 que les choix actuels devront prouver leur pertinence pour assurer un patrimoine informationnel solide et pérenne. ■

**Caroline Buscal**

[Consultante experte — Directrice de Serda Conseil]

(1) Téléchargez le Rapport sur la gouvernance de l'information numérique 2025, réalisé par Serda-Archimag (à partir du 10 mars 2025) :

→ [bit.ly/RapportGouvernance2025](http://bit.ly/RapportGouvernance2025)

lire la suite en page 36 ■■■■

**Vous avez besoin d'un  
partenaire de confiance pour vous  
accompagner dans vos projets  
de dématérialisation responsable ?**



Depuis plus de 35 ans,

**Serda Conseil** se positionne en tant qu'expert indépendant en matière d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Nous accompagnons les organisations publiques et privées dans leur **transition digitale**. Nos consultants sont experts dans leurs domaines pour vous accompagner dans vos projets de **dématérialisation, GED, signature électronique et archivage électronique**.

Découvrez aussi notre **référentiel des 21 indicateurs de la dématérialisation responsable**. Un outil innovant et exclusif qui vous permettra de **mesurer les émissions de CO2 de vos projets numériques**.



## GOUVERNANCE DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE EN 2025

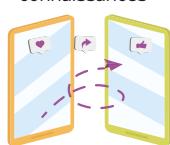
### 14ème rapport Serda Conseil / Archimag

#### MATURITÉ DES ORGANISATIONS EN GOUVERNANCE DE L'INFORMATION

1 organisation sur 4 seulement a mis en place une **gouvernance globale** de l'information



Pour 80 % des répondants, le principal enjeu, et de loin, est l'**accès et le partage** de l'information et des connaissances



Pour 66 % des organisations, la **maîtrise des risques** représente le 2ème enjeu le plus important



#### LES UTILISATEURS ATTENDENT DE LA SIMPLIFICATION ET DU COLLABORATIF

91 % plébiscitent un **point d'accès unique** aux données et documents de leur organisation



41 % des répondants déclarent une **absence de partage pénalisante** et de modes de travail collaboratifs



69 % veulent une **réduction** du nombre d'applications existantes



#### LES INCONTOURNABLES

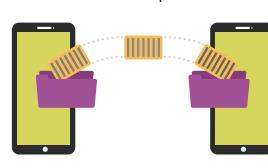
**Budget contraint**  
48 % des répondants citent l'absence de budget nécessaire pour une bonne gouvernance



**Numérisation intelligente**  
40 % des répondants ont un projet dans les 2 ans, et 28 % l'ont déjà réalisé



**L'archivage électronique** est devenu un incontournable, avec 35 % des organisations équipées et 45 % en cours ou prévu.

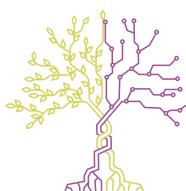


#### LES ÉMERGENTS : DATA, PLANÈTE, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

**Data**  
44 % incluent la **gestion des datas** dans leur gouvernance, et 39 % le prévoient



**Bilan Carbone**  
4 % de précurseurs ont effectué un **bilan carbone du numérique**



**Intelligence artificielle**  
13 % des organisations ont déjà réalisé un projet GED/ECM autour de l'IA, et 50 % prévoient un projet dans les 2 ans



#### SERDA CONSEIL

Expert des projets de digitalisation, de gestion électronique de documents, de systèmes d'archivage électronique et de plateformes collaboratives. Plus de 1800 projets menés aussi bien dans le secteur public que privé. [www.conseil.serda.com](http://www.conseil.serda.com)

#### ARCHIMAG

Le magazine et l'écosystème de la bonne organisation de la mémoire et du savoir. Archimag participe à de nombreuses enquêtes afin d'éclairer ses lecteurs sur l'apport et les usages des technologies dans leur métier. [www.archimag.com](http://www.archimag.com)



# au-delà du passage, pourquoi rester ? Les publics séjourneurs en bibliothèque

[ma recherche en 5 minutes]

**Dans « *Ma recherche en 5 minutes* », Archimag donne la parole à l'auteur d'une thèse portant sur les sciences de l'information et de la documentation. Ce mois-ci, Agnès During développe le sujet de son mémoire d'étude, présenté à l'Enssib en 2024.**

**e**n se rendant dans une bibliothèque, on ne peut s'empêcher de remarquer la pluralité des personnes présentes et la diversité de leurs usages. Dans le cadre d'un mémoire à l'Enssib dirigé par Béatrice Pallud-Burbaud, directrice du développement des publics et des services à la Bibliothèque municipale de Lyon, j'ai exploré les profils des publics séjourneurs, leurs activités et leurs attentes. Qu'entend-on par le terme « *séjourneur* » ? Il s'agit des personnes qui restent pour une durée relativement longue, quelques heures ou toute une journée, mettant ainsi à profit les espaces et les services proposés par les structures. Aussi appelés « *habitants* », ces usagers sont définis par opposition aux « *passagers* », qui viennent pour une raison précise et repartent rapidement. Devenus habitués lorsqu'ils fréquentent assidûment les lieux, les « *habitants* » se sentent majoritairement à leur place et maîtrisent l'espace

de la bibliothèque. Cependant, il apparaît que certains se sentent peu légitimes, voire même clandestins : les origines sociales et l'insécurité culturelle constituent parfois des freins à la fréquentation des bibliothèques.

## une large typologie d'usagers

Parmi les séjourneurs, on retrouve une large typologie d'usagers, des jeunes aux personnes âgées, en passant par les usagers non-inscrits et les publics précaires. En effet, les bibliothèques sont les seuls lieux publics ouverts à toutes et tous, où les usagers peuvent se rendre aussi souvent et aussi longtemps qu'ils le souhaitent.

Les usagers restent pour profiter des services mis en place par les bibliothèques, qu'il s'agisse de services traditionnels, comme le matériel informatique et les ateliers de formation, ou de services de premier niveau, comme les fauteuils, les prises électriques et les toilettes. La fréquentation peut aussi être liée à l'utilisation des collections : les séjourneurs lisent des documents sur place. Quant aux étudiants, la bibliothèque constitue pour eux un espace de travail privilégié, l'occasion de s'imposer des contraintes et d'augmenter leur efficacité. Travailler entourés de leurs pairs les motive et les rassure. Par ailleurs, étudier à la bibliothèque leur permet de différencier leur lieu d'études de leur lieu de repos. Pour ceux qui la fréquentent dans la durée, la bibliothèque représente souvent un lieu de sociabilisation apaisée, tant avec les autres usagers qu'avec les bibliothécaires. Les usagers forment une « *communauté discrète* ». C'est cette ambiance bienveillante qui attire les personnes souhaitant échapper à l'iso-

lement qu'elles peuvent subir par ailleurs. Néanmoins, tout en étant un lieu de vie et d'échange, les bibliothèques représentent aussi une bulle, un lieu à soi, propice à l'épanouissement personnel, où l'on peut s'isoler en se concentrant sur une activité solitaire.

## une extension du logement

Étudier les usages des séjourneurs, c'est aussi découvrir les formes que revêtent les bibliothèques. Celles-ci se transforment en salon, avec des espaces qui invitent à l'échange et au jeu, en bureau où l'on peut travailler, ainsi qu'en chambre dans laquelle l'usager se met en retrait et se repose.

Au-delà d'un lieu de détente ou de travail, la bibliothèque a une importance particulière dans la vie quotidienne des séjourneurs. Lorsque la fréquentation de la bibliothèque devient une habitude, cela rassure et apporte de la stabilité en structurant les journées, les lieux devenant parfois une extension du logement. En outre, grâce aux collections et aux médiations proposées, les bibliothèques jouent un rôle dans la construction et la valorisation de l'identité. Elles soutiennent la formation, l'accès à l'information et à la culture et la recherche d'emploi. C'est notamment le cas pour les publics précaires, qui bénéficient de services dédiés dans certaines bibliothèques, comme des permanences d'écrivains publics et des ateliers de FLE (français langue étrangère). En cela, elles contribuent à la qualité de vie des citoyens, comme l'a déclaré une commission de l'Afnor (Association française de normalisation) en 2016. ■

**Agnès During**

# de Bruxelles à Toronto, le malaise des bibliothécaires francophones

**Malgré un sous-financement général, les bibliothécaires francophones garantissent leur mission de service public et adaptent leurs pratiques. Dans cet écosystème en mutation, la coopération internationale joue un rôle clé pour surmonter les inégalités et renforcer le rayonnement de la francophonie.**

**I**es bibliothécaires francophones font face à des défis communs à leur profession, accentués par la transformation numérique et leur contexte linguistique spécifique. Entre la valorisation des ressources en français face à l'hégémonie anglophone, la reconnaissance de leur rôle et les inégalités d'accès aux infrastructures et financements, ils doivent sans cesse adapter leurs pratiques pour préserver la qualité et l'accessibilité de leurs services.

## sous-financement chronique

Primordiale, la question des ressources financières pour assurer les missions des bibliothécaires reste dépendante des conditions structurelles et politiques de chaque pays. C'est ce que constate l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD), dédiée à la mise en

réseau des bibliothécaires et documentalistes francophones et à leur valorisation professionnelle. Pour Danielle Dufour Coppolani, sa présidente, la recherche de financement est un défi commun aux services publics. L'enjeu est majeur pour certains pays, qui doivent donc trouver des solutions avec les moyens disponibles. Par exemple, la fracture numérique dans certains pays africains les amène à repenser leurs usages : « *pour assister à des formations en ligne de l'AIFBD et éviter les problèmes de connexions, les professionnels des bibliothèques se réunissent dans une seule pièce avec le même ordinateur* », explique-t-elle.

En septembre dernier, *Archimag* relayait l'inquiétude des archivistes belges face aux baisses de budget allouées par leur nouveau gouvernement (1). Mais celles-ci touchent également les bibliothécaires. Malgré un soutien institutionnel qui permet d'assurer la continuité du service public, Laila Boukharta, présidente de l'Association des professionnels des bibliothèques francophones de Belgique (APBFB), souligne le déséquilibre d'investissement entre les communes, au risque de créer des inégalités pour les usagers. Et ce, alors même que les demandes auprès des professionnels augmentent : « *on nous demande de plus en plus de "sortir de nos murs" en proposant des ateliers, des événements et des médiations* ».

Au Canada, Mohammed Harti est le directeur de la bibliothèque de l'Université de l'Ontario. Il est également le président de l'association francophone ABO-Franco, rattachée à l'Ontario Library Association et dédiée à l'accompagnement des bibliothécaires de la région. Lui aussi constate un manque de ressources humaines et financières croissant : « *le financement actuel ne suffit plus* », déplore-t-il. « *Nous n'ob-*

*servons pas simplement une stagnation des budgets, mais une véritable coupe* ».

## l'adaptation numérique : un enjeu commun

Pour s'adapter aux nouvelles pratiques du numérique, les bibliothécaires cherchent à se former, notamment sur la question de l'intelligence artificielle (IA).

Au Québec, les professionnels pâtissent d'une différence entre leur statut et celui de leurs homologues canadiens anglophones, qui font partie du corps professoral et ont accès à des formations, notamment pour s'adapter aux mutations numériques. Résultat, les francophones avancent à petits pas : « *l'adaptation se fait à la vitesse de chaque bibliothécaire et de la culture organisationnelle* », témoigne Mohammed Harti. Pourtant, les défis s'accélèrent et l'écart risque de se creuser. « *Il devient essentiel de mettre en place des politiques et directives concernant l'IA et de l'intégrer de façon éthique dans notre métier* », ajoute-t-il.

En Belgique, Laila Boukharta souligne l'importance des initiatives numériques qui ont été déployées, comme la plate-forme de prêt de livres numériques de la Fédération Wallonie-Bruxelles Lirtuel, dédiée à la lecture en ligne et à l'emprunt de livres numériques, ainsi que la poursuite de la formation des usagers à l'utilisation des ressources numériques et de celle des bibliothécaires. Par exemple, les formations dispensées par l'APBFB sur l'IA connaissent un franc succès.

Pour les pays qui souffrent d'un manque de leviers d'action et d'opportunités de formation, la recherche de financements alternatifs est une solution. Grâce à ses sponsors, l'AIFBD permet de partager ces ressources avec de nombreux bibliothécaires dans le monde.



## valoriser la francophonie

La coopération entre bibliothèques est essentielle pour faire face aux défis communs et valoriser les contenus francophones. L'AIFBD joue un rôle important dans ce domaine, en rapprochant les bibliothèques du monde entier et en favorisant le partage d'expériences. Pour Danielle Dufour Coppolani, les événements de l'AIFBD, comme les webinaires ou l'École d'été, permettent de croiser les regards entre professionnels de nationalités différentes et de valoriser une pluralité de parcours. Au Québec, la collaboration entre bibliothécaires francophones se limite à ses frontières et, face à la prédominance des contenus anglophones, les professionnels s'accommodent de la disponibilité en documentation. « *Nous sommes toujours à l'affût de ressources francophones, mais les publications scientifiques, même rédigées par des auteurs francophones, sont majoritairement en anglais et plus*

*facilement accessibles en ligne* », pointe Mohammed Harti.

## reconnaissance professionnelle

« *Même ChatGPT, à qui j'ai demandé de générer une image de bibliothécaire, s'est basé sur le stéréotype d'une vieille dame à chignon* », déplore Laila Boukharta avec ironie. D'après elle, cette image négative du métier contribue à la pénurie de bibliothécaires en Belgique. Malgré le dynamisme et la créativité de ses missions, la profession se sent méconnue et incomprise.

Au Canada, au-delà des différences de statut professionnel entre francophones et anglophones, les usagers semblent ne pas identifier les bibliothécaires comme des ressources pour l'accompagnement, la formation ou la recherche, par exemple. « *Même si la fonction se transforme, la population ne la valorise pas vraiment*

*comme elle le mériterait* », souligne Mohammed Harti.

Danielle Dufour Coppolani insiste également sur ces points, mettant en avant l'engagement significatif des bibliothécaires, qui consacrent souvent leur temps personnel à agir et à échanger, et sur la nécessité d'une meilleure reconnaissance. Pour Laila Boukharta, les bibliothèques n'ont rien à envier aux tiers-lieux, dont beaucoup d'établissements souhaitent s'inspirer : « *comme eux, nous sommes déjà sensibles aux actions de médiation avec les publics et nous offrons par ailleurs un lieu de sociabilisation et d'inclusion, notamment pour les personnes étrangères* ». L'écoresponsabilité, quant à elle, est déjà ancrée dans leurs activités de mutualisation de prêts de collections publiques. ■

**Kaëlig Alléaume**

(1) « *Les archivistes francophones face à leurs enjeux* », Archimag n° 377, septembre 2024.

# facturation électronique : les points clés de la mise en conformité

**La facturation électronique, qui sera progressivement obligatoire pour les organisations à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026, impose une transformation profonde des pratiques comptables : choix d'une plateforme agréée (PDP), nouvelles mentions obligatoires et sécurisation des factures.**

**L**a généralisation de la facturation électronique approche à grands pas : c'est à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026 que les grandes entreprises seront dans l'obligation d'émettre et de recevoir des factures dématérialisées, un an avant les plus petites structures. Loin d'être une simple formalité administrative, elle représente une transformation profonde pour les organisations assujetties à la TVA. Les livraisons de biens, les prestations de services, les acomptes et les livraisons aux enchères publiques sont concernées par cette nouvelle réglementation.

Cette réforme a pour objectif de lutter plus efficacement contre la fraude à la TVA, d'améliorer la compétitivité des entreprises et la connaissance de leurs activités grâce à la dématérialisation et de réduire les délais de paiement.

## les incontournables PDP

Contrairement aux premières annonces, la fonctionnalité du portail public de facturation (PPF) comme portail gratuit de

facturation a été abandonnée (le PPF se concentrera sur la gestion de l'annuaire d'interopérabilité et la centralisation des données de facturation et transactionnelles). Les entreprises devront donc obligatoirement passer par une plateforme de dématérialisation partenaire (PDP), développée par un éditeur de logiciel privé, qui sera chargée :

- d'émettre, de transmettre et de recevoir les factures électroniques du fournisseur au client ;
- d'extraire et de transmettre certaines données des factures à l'administration fiscale ;
- de transmettre les données de transactions qui ne font pas l'objet d'une facture électronique à l'administration fiscale ;
- de transmettre les données de paiement pour l'ensemble des opérations.

Les PDP sont immatriculées par l'administration fiscale sous réserve de leur raccordement ultérieur au PPF et leur liste est disponible en ligne (1). Environ 80 plateformes y sont répertoriées à ce jour ; de quoi trouver celle qui correspond aux besoins spécifiques de son entreprise (volume de factures, intégration avec les outils existants, fonctionnalités proposées, etc.).

## nouvelles mentions obligatoires

Dès l'entrée en vigueur de la réforme, les factures électroniques devront comporter de nouvelles mentions obligatoires relatives à l'e-reporting :

- le numéro Siren ;
- l'adresse de livraison des biens, si elle est différente de l'adresse du client ;
- l'information précisant si la facture concerne exclusivement des livraisons de biens, des prestations de services, ou les deux ;
- la mention du paiement de la TVA d'après les débits, si le prestataire a opté pour ce régime.

## sécurisation et conservation

Les factures créées ou reçues au format numérique devront être conservées six ans sous cette forme à compter de leur date d'établissement. Afin de les sécuriser, il est possible d'avoir recours au cachet électronique qualifié pour garantir l'authenticité de l'origine, l'intégrité du contenu et la lisibilité d'une facture. Un décret précisant les conditions de cachet et de stockage des factures électroniques est attendu. ■

**Kaëlig Alléaume**

(1) → [www.impots.gouv.fr/liste-des-plateformes-de-dematerialisation-partenaires-pdp-immatriculees-sous-reserve](http://www.impots.gouv.fr/liste-des-plateformes-de-dematerialisation-partenaires-pdp-immatriculees-sous-reserve)

 repères

## le calendrier de la réforme

■ **1<sup>er</sup> septembre 2026** : obligation de recevoir les factures électroniques pour toutes les entreprises + obligation d'émettre des factures électroniques pour les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) ;

■ **1<sup>er</sup> septembre 2027** : obligation d'émettre des factures électroniques pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les microentreprises.

**À noter** : seuls les opérateurs établis en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (Dom) sont concernés par cette réforme, mais pas ceux des collectivités d'outre-mer (Com), ainsi que des Terres australes et antarctique françaises, puisque la TVA n'y est pas applicable. ■

# Facturation électronique : comment mêler interopérabilité, sécurité et adaptabilité

Parmi les 80 acteurs immatriculés PDP pour la facturation électronique à ce jour, Doxallia se distingue par son offre et son engagement en faveur de la souveraineté numérique. Filiale du Groupe Crédit Agricole, elle répond aux besoins d'innombrables secteurs (banque, assurance, immobilier, énergie, santé, silver économie...) grâce à des fonctionnalités performantes. Celles de son hub de facturation électronique (immatriculé PDP n° 0016) lui valent une évaluation «Excellent» par l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE). 3 questions à Renaud Bac, directeur général de Doxallia.

*Comment votre entreprise se positionne-t-elle sur le marché des PDP pour la facturation électronique ?*

**Renaud Bac :** Doxallia propose un **hub de facturation** électronique PDP construit avec des niveaux de sécurité et de résilience prévus pour absorber plusieurs centaines de millions de factures (physiques ou digitales). Notre plus grande particularité est notre capacité à gérer l'ensemble des flux de facturation, à fournir un reporting complet ainsi qu'un suivi du traitement des factures et à associer des services liés aux flux de facturation : relance omnicanale, signature électronique, archivage à valeur probatoire, gestion des alertes DSO (Days sales outstanding)... Aujourd'hui, nous faisons partie des structures ayant le plus haut niveau d'expertise sur ce sujet. Pour preuve, Doxallia a été choisie pour participer à la commission Afnor chargée de définir la norme relative à la facturation électronique.

*Quels sont les bénéfices apportés par ce hub de facturation électronique ?*

**R.B.:** La plateforme offre cinq bénéfices majeurs à l'utilisateur : ■ conformité et sécurité : Doxallia assure une conformité accrue, avec une dimension internationale (calcul des TVA, mise au format indépendamment du format d'entrée...). Entité à part entière d'un groupe bancaire, nous appliquons

les mêmes exigences de sécurité que ce dernier, garantissant les plus hauts standards de protection quant aux informations de nos clients;

- réduction des coûts : nous contribuons à diviser par 10 les coûts d'une facture, notamment grâce à la réduction des délais de traitement;
- intégration facile et adaptabilité : le hub de Doxallia est prévu pour être interopérable avec tous les systèmes d'information et les plateformes étrangères. Preuve de nos capacités, nous sommes une plateforme de traitements d'opérateurs PDP marque blanche et sommes disposés à en accueillir d'autres;
- traçabilité renforcée : là où la réglementation impose 4 statuts de facture (déposée, rejetée, refusée, approuvée), nous en proposons 14. Ce dispositif permet ainsi de comprendre les comportements des clients pour un accompagnement personnalisé dans la temporalité, la forme, le canal et la tonalité des relances;
- exploitation des données : le volume et le traitement des données peut être complètement mis à disposition et exploité par les clients dans le respect du RGPD.

*Comment accompagnez-vous les organisations dans leurs projets de facturation électronique ?*

**R. B. : L'accompagnement à l'intégration** est un sujet important à ne pas négliger. Selon la nature des besoins du client, nos équipes l'accompagnent soit dans l'intégration de la plateforme dans son SI, soit dans le cas d'une refonte plus globale du processus. Nous travaillons avec des partenaires historiques chargés de l'accompagnement *in situ*. De plus, Doxallia propose des formations standards ou spécifiques à l'usage de la plateforme. Enfin, pour ce qui concerne l'assistance opérationnelle, le dispositif de premier niveau s'appuiera sur un système d'intelligence artificielle pour traiter massivement les questions les plus fréquentes et sera augmenté par un accompagnement humain proposé sur des niveaux de services différents. ■

**Contact**  
**DOXALLIA**

Julien Baudry, Directeur du Développement  
e-mail : [contact-offres@doxallia.com](mailto:contact-offres@doxallia.com)  
/// [www.doxallia.com](http://www.doxallia.com) ///

**DOXALLIA**  
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

# cartographier les données personnelles : conformité, maîtrise et protection

**Les logiciels de cartographie des données personnelles permettent d'assurer la conformité réglementaire et de maîtriser les flux d'informations de manière organisée, voire automatisée. Plus que de simples outils, ils offrent une vision globale et dynamique des données, facilitant la gouvernance et la prise de décision.**

**L**es systèmes d'information (SI) regorgent de nombreuses données personnelles qui nécessitent une gestion sécurisée et conforme aux réglementations, comme le RGPD. Un logiciel de cartographie facilite ce pilotage en centralisant les traitements, les mesures de sécurité et la gestion des sous-traitants.

## un cockpit pour la gouvernance des données

« *Les experts en gouvernance des données ne cherchent pas un simple outil, mais un cockpit* », explique Olivier Guillot, PDG de Smart Global Governance, qui propose des solutions d'enterprise risk management (ERM) et notamment des outils pour gérer les risques et garantir la conformité aux réglementations en matière de protection des données personnelles. « *Ce cockpit doit être précis, adaptable et intelligent pour comprendre, piloter et justifier leurs*

*décisions face à des réglementations en perpétuelle évolution.* » Les logiciels doivent ainsi permettre une visualisation claire des données, des traitements et des flux afin de pouvoir identifier précisément où elles se trouvent, qui les exploite et dans quelles conditions. Olivier Guillot insiste également sur l'importance de la maîtrise des transferts internationaux et de la capacité à répondre aux exigences réglementaires, même lorsqu'elles varient selon les juridictions (RGPD, CCPA, etc.). Selon Édouard Schlumberger, cofondateur de Leto, qui commercialise un logiciel RGPD automatisé, l'un des principaux enjeux des organisations est de démontrer efficacement à leurs clients, partenaires et fournisseurs qu'elles s'inscrivent dans « *une démarche de conformité continue et pragmatique* ». D'autres besoins s'ajoutent à ces enjeux, comme les fonctionnalités collaboratives adaptées aux profils métiers et la réduction des risques via une sensibilisation au RGPD et à la cybersécurité qui soit pertinente et engageante.

## bien choisir son outil de cartographie

Lisa Monnet, cheffe marketing et communication chez Witik (qui propose « *un logiciel RGPD propulsé par l'IA* ») et Olivier Guillot s'accordent sur plusieurs éléments clés qui permettent d'évaluer un logiciel de cartographie des données personnelles :

- la conformité multiréglementation (la capacité de l'outil à croiser différentes lois, comme le RGPD ou la LPD suisse, et à s'adapter rapidement à de nouvelles exigences);
- la connectivité (intégration avec d'autres SI existants, comme un CRM ou un ERP);
- la sécurité (hébergement en Europe, certifications reconnues – ISO 27001 – et chiffrement robuste);
- la visualisation dynamique (à l'aide de tableaux de bord et d'outils de cartographie clairs pour identifier les risques critiques en un coup d'œil).

Pour Édouard Schlumberger, la simplicité d'utilisation est également un critère déterminant : un outil efficace doit être intuitif, susciter l'adhésion des équipes et permettre un gain de temps réel afin d'atteindre les objectifs stratégiques définis par l'organisation.

## de la cartographie à l'intelligence active

Les organisations investissent dans des technologies de pointe pour aller au-delà de la simple cartographie. Olivier Guillot évoque une transition vers une « *intelligence active* » : « *l'IA peut automatiser les analyses de risques et proposer des actions correctives adaptées à chaque contexte* ». Pour Lisa Monnet, l'avenir est tourné vers le développement de modules dédiés, comme celui que Witik prépare actuellement pour répondre aux exigences de l'AI Act. De son côté, Leto propose une approche innovante pour accompagner cette évolution, en intégrant une sensibilisation personnalisée grâce à l'IA : chaque collaborateur bénéficie ainsi d'un micro-learning ciblé avec un suivi précis de la maturité des équipes.

Enfin, les perspectives de développement des outils de cartographie s'orientent vers une intégration encore plus poussée de l'IA, tant dans l'automatisation de la cartographie que dans le pilotage global de la conformité. ■

**Kaëlig Alléaume**

# panorama des logiciels de cartographie des données personnelles

Nom de l'éditeur	Ageris Group	Dastra	Data Legal Drive - EQS Group
Nom de la solution	Score Privacy	Dastra	Data Legal Drive
Site web	ageris-consulting.com	www.dastra.eu	www.datalegaldrive.com
Année de la dernière mise à jour	2024	2025	2025
Mode SaaS	✗	●	●
<b>saisie des données</b>			
Format d'import des données	.xlsx	.xlsx, .csv, JSON	.xlsx ou sur mesure
Moteur de recherche / filtres	✗ ✗	● ●	● ●
Stockage de documentation / GED	●	●	● (sur logiciel ou Ged externe)
Champs de formulaire personnalisés	●	●	●
Tags automatiques	✗	●	●
<b>gestion des données</b>			
Registre des traitements	●	●	●
Classification des données	✗	●	●
Tableau de gestion de projet	●	●	●
Gestion des habilitations	●	●	●
Création de référentiels indépendants des registres (applis, acteurs, sous-traitants, etc.)	●	●	●
<b>conformité AI Act</b>			
Création ou import de registre des systèmes d'IA	✗	●	●
Analyse de risque des systèmes d'IA (4 niveaux)	✗	●	●
Intégration d'une notice de transparence	✗	●	●
<b>conformité RGPD</b>			
Registre des demandes de droits (accès, rectification, effacement, portabilité)	●	●	●
Gestion des sous-traitants	●	●	●
Traçabilité des flux	●	●	●
Gestion du consentement aux cookies	✗	●	✗
Gestion des violations des données	●	●	●
Chiffrement, anonymisation ou pseudonymisation	✗	●	●
Export de rapports pour les autorités de contrôle	●	●	●
Questionnaires d'analyse de la conformité «privacy by design»	●	●	●
Visualisation des dépendances (tiers)	●	●	●
Module d'audit (PIA/AIPD)	●	●	●
Rappels et notifications (ex : suppression ou archivage de données expirées)	✗	●	● (automatiques ou manuelles)
<b>sécurité des données</b>			
Détection des failles de sécurité / Journaux d'audit de sécurité	✗ ✗	✗ ●	● ●
Authentification SSO / à 2 facteurs	✗ ✗	● ●	● ●
Chiffrement des données (PFS, TLS...)	✗	●	●
Solution d'hébergement personnalisée	● (solution d'hébergement client on-premise)	● (solution d'hébergement cloud en France chez Azure à Paris)	● (sur serveur mutualisé ou dédié, virtuel ou physique, avec option Sec Num Cloud HDS, hébergé en France)
Autres mesures principales de sécurité	Mesures de sécurité client	Filtrage par nom de domaine et adresse IP, chiffrement des données en transit et au repos, tests de pénétration (Pentests), identifiants uniques, politique de mot de passe, etc.	Environnements redondés et répartis géographiquement Tests d'intrusion
<b>fonctionnalités avancées</b>			
Mise en conformité autonome	✗	●	●
Assistant IA	✗	●	●
Gestion de contrats	✗	●	●
Modèles préétablis e-mails / documents	✗ ●	● ●	● ●
Privacy hub d'interaction avec les parties prenantes	✗	●	●
Intégration de webhooks	✗	●	●
Représentation graphique des flux de données	✗	●	●
Personnalisation des workflows	✗	●	●
Collaboration / travail en équipe	✗	●	●
Intégration à d'autres systèmes	✗	●	●
Suivi des activités/statistiques	●	●	●
Mise à disposition de ressources externes (veille juridique, référentiels, lignes directrices de la Cnil, l'Anssi, du CEPD)	●	●	●
Guide d'accompagnement des utilisateurs	●	●	●
<b>pour aller plus loin</b>			
Types d'organisations cibles	Établissements de santé, TPE, ETI, PME, associations, administrations, établissements publics	ETI, grands comptes, administrations, établissements publics	Tous types d'organisations
5 références clients	CHR Metz, Assystel, Agglomération La Rochelle, Amiens Métropole, E-santé Bretagne	SNCF, MAIF, ONET, Clariane, APHP	La Poste, France Travail, Veolia, Econocom, Club Med
Prix d'un projet (à partir de...)	1200 € HT/an	1000 €/an - 199 €/mois	SaaS : 2880 € HT/an

## [outils]

■■■■■

Nom de l'éditeur	Datanaos	Dipeeo
Nom de la solution	Carto	Dipeeo
Site web	www.datanaos.com/solutions-carto	dipeeo.com
Année de la dernière mise à jour	2025	2025
Mode SaaS	●	✗
<b>saisie des données</b>		
Format d'import des données	.xlsx, .csv, .txt, JSON	.xlsx, .csv, .txt
Moteur de recherche / filtres	● ●	✗ ●
Stockage de documentation / GED	✗	●
Champs de formulaire personnalisés	✗	●
Tags automatiques	✗	●
<b>gestion des données</b>		
Registre des traitements	●	●
Classification des données	●	●
Tableau de gestion de projet	●	●
Gestion des habilitations	●	●
Création de référentiels indépendants des registres (applis, acteurs, sous-traitants, etc.)	●	●
<b>conformité AI Act</b>		
Création ou import de registre des systèmes d'IA	✗	●
Analyse de risque des systèmes d'IA (4 niveaux)	✗	●
Intégration d'une notice de transparence	✗	●
<b>conformité RGPD</b>		
Registre des demandes de droits (accès, rectification, effacement, portabilité)	●	●
Gestion des sous-traitants	●	●
Traçabilité des flux	●	●
Gestion du consentement aux cookies	✗	●
Gestion des violations des données	●	●
Chiffrement, anonymisation ou pseudonymisation	●	●
Export de rapports pour les autorités de contrôle	●	●
Questionnaires d'analyse de la conformité «privacy by design»	●	●
Visualisation des dépendances (tiers)	●	●
Module d'audit (PIA/AIPD)	●	●
Rappels et notifications (ex : suppression ou archivage de données expirées)	●	●
<b>sécurité des données</b>		
Détection des failles de sécurité / Journaux d'audit de sécurité	● ●	● ✗
Authentification SSO / 2 facteurs	● ✗	● NA
Chiffrement des données (PFS, TLS...)	●	●
Solution d'hébergement personnalisée	●	AWS
Autres mesures principales de sécurité	Analyses et tests fréquents des environnements, de la plateforme et du code	Sécurité technique (chiffrement des données et des mots de passe, protocole HTTPS, traçabilité des accès, etc.). Sécurité organisationnelle (badge d'accès, charte des SI, procédure en cas de violation de données, sensibilisation, formations, etc.)
<b>fonctionnalités avancées</b>		
Mise en conformité autonome	✗	✗ (conformité assurée par des juristes experts en RGPD)
Assistant IA	✗	●
Gestion de contrats	✗	●
Modèles préétablis e-mails/documents	✗ ✗	● ●
Privacy hub d'interaction avec les parties prenantes	✗	●
Intégration de webhooks	✗	●
Représentation graphique des flux de données	✗	●
Personnalisation des workflows	●	●
Collaboration / travail en équipe	●	●
Intégration à d'autres systèmes	●	✗
Suivi des activités/statistiques	●	●
Mise à disposition de ressources externes (veille juridique, référentiels, lignes directrices de la Cnil, l'Anssi, du CEPD)	●	✗
Guide d'accompagnement des utilisateurs	●	●
<b>pour aller plus loin</b>		
Types d'organisations cibles	Tous types d'organisations	Tous types d'organisations
5 références clients	Festival de Cannes, Marché du Film, UCR, ENSA Paris-Malaquais, Fondation La main à la Pâte	L'Express, Open Health, Le Bon marché, SWAN, Livementor
Prix d'un projet (à partir de...)	75€/mois	210€ HT/mois



# SAE : comment piloter la gouvernance ?

La mise en place d'un système d'archivage électronique et son utilisation quotidienne requièrent méthode et planification minutieuse. De l'étude d'opportunité aux évolutions nécessaires, en passant par le comité de pilotage pluridisciplinaire et la sécurisation de l'infrastructure, le SAE obéit à des règles incontournables.

elon le Rapport de la gouvernance de l'information numérique 2025 réalisé par Serda et Archimag (1), 35 % des organisations déclarent avoir réalisé un projet d'archivage électronique (soit 10 points de plus en un an) et 45 % en être au stade de l'engagement, voire du prévisionnel. Selon cette étude, il s'agit de projets disposant d'une forte dynamique, notamment portés par le secteur public. Du côté du secteur privé, les experts s'accordent à noter une impréparation de nos entreprises en la matière. À qui la faute ? Au prix des solutions d'archivage électronique ? Au manque d'archivistes aguerris dans l'entreprise ? À la crainte de mettre en place une usine à gaz ? Une chose est sûre, la gouvernance d'un système d'archivage électronique (SAE) ne s'improvise pas. Le SAE fait en effet figure de brique essentielle de la chaîne

de confiance numérique. Pour atteindre cet objectif en conformité avec les exigences normatives, il doit reposer sur un socle documentaire constitué de plusieurs volets : politique d'archivage, politique de sécurité du système d'information, contrat de service, etc. Le système doit également régulièrement évoluer, dans une démarche d'amélioration continue basée sur la pratique d'audits réguliers pouvant aller jusqu'à la certification.

## étude d'opportunité et comité de pilotage pluridisciplinaire

Que l'organisation évolue dans le domaine public ou privé, elle doit agir avec méthode et anticipation. Cela commence par une étude d'opportunité et d'environnement juridique. « *Cette étude doit se*

*faire, d'une part, sur les types de documents à archiver (comme la messagerie électronique, les documents bureautiques, les données informatiques, les documents au format PDF) et, d'autre part, sur la valeur juridique des documents échangés* », explique le cabinet Serda Conseil. « *Cette étude d'opportunité permettra de délimiter très précisément le contexte juridique et réglementaire dans lequel se situent l'organisation et ses échanges documentaires.* »

La constitution d'un comité de pilotage pluridisciplinaire s'avère également indispensable. Outre la présence naturelle d'archivistes, ce comité accueille également des référents métiers, des juristes et des informaticiens. Sa feuille de route tient en quelques mots : superviser le SAE depuis sa conception jusqu'à son utilisation quotidienne. Pour Dominique Pluchon (Tessi),



*« ce comité de pilotage devra vérifier et valider les spécifications mises en place. Le déploiement d'un SAE est un travail de fond qui bouscule les usages au sein d'une organisation. Mettre en place un comité de pilotage permet d'impliquer les différentes parties concernées et augmente les chances de réussite du projet ».*

C'est ce même comité de pilotage qui assure le suivi du SAE en phase active de production. « *Chaque nouvelle implémentation devra faire l'objet d'un audit de conformité initial* », poursuit Dominique Pluchon. « *En plus des coûts de maintenance matériel et logiciel, il faut également garder à l'esprit que le SAE entraînera chaque année des frais associés à son audit de conformité.* »

## processus de versement

En phase opérationnelle, le SAE est alors apte à recevoir les versements. Ce processus de versement débute par l'envoi des objets à archiver depuis le service versant et se termine par la production de l'attestation d'archivage par le SAE. Lorsque le versement est achevé, le transfert de responsabilité de conservation des archives électroniques entre le producteur d'archives et le service d'archives est effectif. Selon la norme NF Z 42-013 (ISO 14641), « *la phase de versement n'inclut pas les étapes de production des archives électroniques qui restent de la responsabilité du service producteur et du propriétaire des archives ; le service producteur peut être un opérateur de numérisation (...). Le service d'archives (SA) doit être en capacité de conseiller les propriétaires des archives pour optimiser le processus de versement. En cas de besoin, le propriétaire des archives peut demander à ce que ces recommandations soient partagées aux services producteurs (SP), ou aux opérateurs de numérisation (OP) dont le propriétaire des archives a requis l'intervention* ».

## réaliser des tests de sécurité au moins une fois par an

À l'heure où les cyberattaques menacent aussi bien les services publics que les

entreprises privées, la question de la sécurisation des SAE prend tout son sens. D'autant plus que les services d'archives ne sont pas épargnés par les actes de malveillance. On pense notamment aux départements de la Seine-et-Marne et de l'Ardèche, qui ont subi une cyberattaque en 2022.

Dans la norme NF Z 42-013, le terme de cybersécurité fait l'objet d'un chapitre intitulé « *sécurité informatique* ». Objectif : « *assurer la sécurité du SAE en tant que système d'information* ». Ce chapitre recense une série d'exigences et de recommandations. Parmi les exigences, le service d'archives doit établir une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) sur le périmètre du SAE ou intégrer la sécurité du SAE dans la PSSI de l'organisme dont il dépend. Autre exigence, « *des tests de sécurité doivent être réalisés lors de chaque changement significatif du SAE* », explique la norme NF Z 42-013.

Du côté des recommandations, les organisations sont invitées à procéder à une analyse de risque sur le périmètre spécifique du SAE selon une méthodologie formalisée et à mettre en œuvre un plan de traitement des risques résiduels qui ne sont pas acceptés. De même, il est recommandé d'implémenter une démarche ISO 27001 sur le périmètre du SAE. Publiée en 2005 et révisée en 2013 et 2022, la norme internationale ISO 27001 définit les exigences pour la mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information.

Enfin, il est recommandé de réaliser des tests de sécurité au moins une fois par an.

## démarche d'amélioration continue

Malgré toutes les précautions prises en amont du déploiement, des événements susceptibles d'enrayer le SAE ne manquent jamais d'arriver. Le suivi et l'évaluation du projet doivent alors être prévus. Des indicateurs de performance destinés à mesurer l'efficacité du SAE s'avèrent très utiles : taux de conformité, temps de recherche, coût total de

possession. Des audits réguliers peuvent également être décidés pour vérifier la conformité du SAE aux normes et réglementations en vigueur.

Conformément aux exigences de la norme NF Z 42-013, une démarche d'amélioration continue de la sécurité du SAE doit être mise en place. « *Cette démarche doit être revue périodiquement, y compris en matière d'objectifs.* »

Par ailleurs, le modèle OAIS (Open Archival Information System) est doté d'un module « *Pérennisation* » qui assure une veille sur tous les aspects de la vie des archives : évolution des normes, obsolescence des matériels et des logiciels, surveillance de la qualité des supports.

## rédiger un dossier de migration

« *Lorsqu'il détecte une évolution, il faut se poser plusieurs questions* », rappelle le cabinet Serda Conseil : dans quel laps de temps le SAE doit-il évoluer ? Quelles archives doivent être migrées, compte tenu de leurs durées de conservation ? Peut-on conserver le même format pour les informations entre l'ancien et le nouveau SAE ? Comment vérifie-t-on que la totalité des archives retenues a été migrée ? Comment vérifie-t-on la conservation de l'information entre l'ancien et le nouveau SAE, tout particulièrement si le format de représentation de l'information change ? « *Indépendamment des considérations normatives, telles que celles décrites dans la norme NF Z 42-013 ou Iso 14461, il convient de rédiger un dossier de migration présentant les évolutions à réaliser, les méthodes de migration retenues et le contrôle qualité prévu. Il permettra de réfléchir à l'avance sur tous les points et d'être certain de ne pas oublier un élément important de la migration.* » ■

**Bruno Texier**

(1) Rapport de la gouvernance de l'information numérique 2025, Serda-Archimag. Voir pages 33 à 36 ou télécharger le rapport (à partir du 10 mars 2025) :

→ [bit.ly/RapportGouvernance2025](http://bit.ly/RapportGouvernance2025)

# patrimoine immatériel des entreprises :

## 2. gérer la propriété industrielle

Après nous être penchés sur les aspects de droits d'auteur dans le cadre des entreprises (1), nous abordons les questions de propriété industrielle.

### 1. enjeu : détenir la propriété intellectuelle sur d'autres créations des salariés

**m**ême chose que pour les droits d'auteur : s'assurer de la détention des droits sur les diverses créations relevant de la propriété industrielle : marques, dessins et modèles, brevets, secrets de fabrique et des affaires. Sans oublier les logiciels. En propriété intellectuelle, c'est toujours la personne physique créatrice qui est le propriétaire de la création. Pour que l'entreprise soit cessionnaire, il faut aménager contractuellement la situation.

### 2. un dépôt nécessaire

Contrairement à une œuvre d'auteur, protégée dès sa création, la marque, le dessin et modèle ou le brevet doivent être légalement enregistrés auprès d'un organisme de dépôt : en France, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Au ni-

veau de l'Union européenne, le dépôt se fait auprès de l'EUIPO (European Union Intellectual Property Office), sauf pour les brevets qui sont gérés par l'Office européen des brevets (OEB). Il n'y a aucun dépôt pour les secrets de fabrique ou des affaires, compte tenu de leur nature. Un dépôt nécessite un certain doigté. Soit l'entreprise sait faire en interne, soit elle recourt à un conseil en propriété industrielle ou à un avocat spécialisé.

### 3. le droit des marques – accords avec le créateur salarié

Une marque est un signe distinctif de toute nature qui permet de singulariser un produit ou un service proposé par une entreprise. Ce peut être un logo dessiné (marque graphique), un mot ou une expression (marque littérale) ou une expression enchâssée dans un graphisme (marque semi-graphique, comme le logo du TGV). La marque peut aussi protéger un slogan utilisé en publicité («*Je positive*» de Carrefour, «*Le bon sens près de chez vous*», lointain slogan du Crédit Agricole). La marque est protégée pendant 10 ans, renouvelable indéfiniment. La marque peut être inventée par un ou plusieurs salariés de l'entreprise. Deux cas de figure :

■ **les salariés créateurs autonomes :** le ou les salariés créent une marque liée à leur entreprise de leur propre initiative, et en proposent l'exploitation à

l'intéressée. À cet instant, les salariés sont déjà « auteurs » de l'œuvre que constitue la marque : le droit d'auteur joue dès l'instant de la création. Les salariés auteurs peuvent ainsi négocier avec leur employeur pour le dépôt de la marque. Des accords devront permettre à l'entreprise d'exploiter la marque en toute légitimité : soit c'est elle qui dépose la marque à son nom, soit les créateurs salariés la déposent et concèdent une licence d'exploitation à l'entreprise, le cas échéant en échange d'une redevance annuelle (ce qui peut fragiliser la position de l'entreprise, tributaire de la licence accordée à ses employés, avec les incertitudes en cas de départ de ceux-ci). Autre solution plus complexe : dépôt conjoint de la marque entre ses créateurs et l'entreprise exploitante, supposant un règlement de copropriété de la marque ;

■ **les salariés missionnés :** la meilleure méthode est que l'employeur prenne l'initiative de commander à un ou des salariés la création d'une marque. Au minimum, une lettre de mission écrite est cosignée, dans laquelle (tout comme dans le contrat d'édition d'un ouvrage) les créateurs et l'employeur se sont accordés sur tout : cession de la marque à l'entreprise, dépôt de la marque par celle-ci, rémunération prévue pour la création de la marque ; à moins que cette création ne fasse partie des missions des employés (service de communication). L'essentiel est que tout soit parfaitement balisé dès le départ, comme pour les œuvres d'auteurs. Dans l'hypothèse où la marque est commandée à une agence de communication, il faut impérativement s'assurer que le contrat précise que la marque est livrée à l'entreprise avec tous les droits affé-

rents, y compris droit moral, et qu'elle est déposée soit par l'entreprise, soit par l'agence au nom et pour le compte de celle-ci, à charge pour l'agence créatrice de régler en amont toutes les créations de propriété intellectuelle entre elle et ses créateurs salariés.

## 4. les dessins et modèles

Ce terme juridique recouvre toutes les créations d'art plastique appartenant au domaine du design. Elles sont aussi protégées par le droit d'auteur. La protection en dessin et modèle est conditionnée à son enregistrement, auprès des organismes précités en France ou en Europe. Les mêmes observations et conseils que pour la marque sont parfaitement transposables. En pratique, le dessin et modèle peut avoir été créé par un designer créatif indépendant, qui proposera à des entreprises l'exploitation de ses créations en leur concédant des licences d'exploitation, soit exclusives (un seul exploitant pour un modèle donné), soit concédées à plusieurs exploitants. Il importe de délimiter dans chaque licence le périmètre d'exploitation concédé à chacun, périmètre qui peut se recouper ou au contraire délimiter des zones ou secteurs d'exploitation exclusifs. Le dessin et modèle est protégé pendant 5 ans, renouvelable jusqu'à un maximum de 25 ans.

## 5. les brevets

Un brevet est un document qui décrit un processus de fabrication industriel précis. Le dépôt de ce document permet d'octroyer à son déposant la propriété du brevet, soit pour l'exploiter par lui-même sans concurrence, soit pour en concéder l'exploitation à d'autres industriels. Mêmes observations et conseils que pour le dessin et modèle ou la marque. L'esprit du régime juridique du brevet est

de protéger l'innovation. C'est pourquoi il est limité dans le temps à un maximum de 20 ans.

## 6. et les logiciels?

Nous évoquons ici les logiciels, puisque ce sont des créations destinées au commerce et à l'industrie. Cependant, un programme d'ordinateur — ou logiciel — est protégé par le droit d'auteur. Les juristes l'analysent comme une sorte de scénario : des lignes de codes conditionnent une suite d'opérations sur un ordinateur. La question s'est posée de savoir si un logiciel pouvait être breveté. C'est le cas pour certains liés au fonctionnement des ordinateurs («firmwares», en anglais) aux États-Unis. L'Union européenne a décidé en 2005 de ne pas retenir la brevetabilité des logiciels, quels qu'ils soient. Les droits d'exploitation sur les logiciels créés par un ou plusieurs employés sont dévolus à l'employeur par volonté de la loi (article L. 113-9 du CPI).

## 7. les secrets de fabrique et des affaires

Le secret de fabrique est protégé par un unique article L. 621-1 du Code de la propriété intellectuelle. Il s'agit d'une protection en négatif. Le secret de fabrique protège un procédé qui n'est pas forcément brevetable — ou qu'on ne souhaite pas breveter pour ne pas le voir tomber dans le domaine public au bout de 20 ans. Sa protection résulte d'une sorte de rite initiatique : le secret n'est révélé qu'aux personnes de confiance contractuellement engagées à le respecter. La violation du secret est punissable aux termes de cet unique article (2 ans de prison, 30 000 euros d'amende). Exemples de secrets de fabrique : la formule des parfums, celle du Coca-Cola...

Issus d'une directive européenne de 2016 transposée dans les articles L. 151-1

à L. 154-1 du Code de commerce, les secrets des affaires permettent la protection de tout type de savoir-faire constituant un avantage concurrentiel pour une entreprise. Peuvent être protégées les méthodes de travail, les procédures intellectuelles, les clauses types, etc. Ces secrets sont déclarés tels par l'entreprise, avec une obligation formelle de ne pas les divulguer. Utiliser ces secrets sans le consentement de leur détenteur légitime est illicite et relève de la justice civile ou commerciale.

Dans le cas de secrets de fabrique ou des affaires, l'entreprise doit soigneusement baliser le périmètre des secrets protégés et des personnes habilitées à être dans le secret, faire signer aux personnes des accords de confidentialité et au besoin rappeler dans le règlement intérieur de l'entreprise les obligations de secret ainsi instituées.

## 8. en synthèse

Comme en droit d'auteur, pour garantir la maîtrise de son patrimoine immatériel, l'entreprise doit absolument se faire céder les droits d'exploitation des créations intellectuelles relevant de la propriété industrielle par ses salariés. ■

**Didier Frochot**

→ [www.les-infostratèges.com](http://www.les-infostratèges.com)

(1) «Patrimoine immatériel des entreprises : 1. gérer les droits d'auteurs», Archimag n° 380.

repères

### sources juridiques

■ Code de la propriété intellectuelle, Livre I<sup>er</sup>, article L. 113-9 ; Livre V, Dessins et modèles ; Livre VI, Titre I, Les brevets ; Titre 2, chapitre 1, Les secrets de fabrique ; Livre VII, Marques de produits ou de services.

■ Code de commerce, Livre 1<sup>er</sup>, Titre V de la protection du secret des affaires. ■

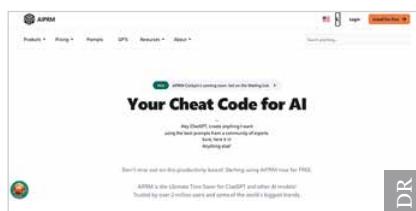
# favoris : outils de prompt management pour exploiter les IA génératives



## PromptFolder

→ [promptfolder.com](https://promptfolder.com)

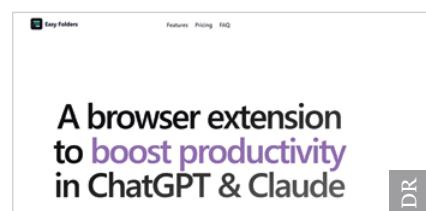
**C**hatGPT, Mistral AI, Gemini, Dall-E... Comment optimiser l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives au quotidien ? Un grand nombre d'applications et d'extensions existent pour faciliter la gestion, l'organisation ou encore le partage de prompts et ainsi automatiser certaines tâches. PromptFolder, qui permet de centraliser ses prompts, en fait partie. Pour profiter pleinement des capacités de cette extension et ainsi créer des dossiers pour mémoriser ses prompts en mode privé ou public, il est nécessaire de la lier à son compte ChatGPT ou Midjourney. Une fois vos modèles enregistrés, il suffit, pour les utiliser, de les copier sur l'extension et d'ouvrir l'IA générative de votre choix pour les coller, ou bien, sur ChatGPT ou Midjourney, de taper « / » pour tous les retrouver. Si vous manquez d'inspiration, PromptFolder affiche les prompts les plus tendance, utilisables et modifiables par chacun ! De plus, l'application propose des raccourcis vers d'autres outils gratuits très pratiques, à l'image d'AI YouTube Summarizer (qui résume des vidéos YouTube), ou de ChatGPT Detector (qui détecte les contenus créés par des IA).



## AIPRM

→ [www.aiprm.com](https://aiprm.com)

S'inspirer, sauvegarder, créer et organiser... AIPRM est un prompt manager complet. L'interface de l'extension est simple et permet aux utilisateurs de la prendre rapidement en main. Comme beaucoup d'outils, il suffit de lier AIPRM à son compte ChatGPT, Claude ou Cockpit pour que l'extension s'active automatiquement lorsque l'une de ces IA génératives est ouverte. Deux façons de créer un prompt vous sont proposées : à l'aide d'un « *prompt builder* » basique et d'un autre avancé. Le premier permet de choisir le rôle, la tâche à effectuer, les contraintes et le contexte dans une liste prédéfinie. Une fois sauvegardé, le prompt dispose de parties variables pour réutiliser ensuite le modèle. La fonction avancée permet une réelle personnalisation. Si le prompt est enregistré en mode public pour alimenter la librairie commune, vous avez la possibilité d'indiquer vos nom, prénom et site internet et la communauté d'AIPRM pourra noter ou commenter votre prompt. Dans le moteur de recherche de la librairie, les filtres vous aideront à trouver les prompts les mieux notés, mais aussi pour quel modèle de langage ils ont été créés (sur ChatGPT : GPT Turbo, 01, 01 pro mode, etc.).



## Easy Folders

→ [easyfolders.io](https://easyfolders.io)

L'extension Easy Folders permet de centraliser, d'organiser et de retrouver ses conversations avec les agents conversationnels Claude ou ChatGPT. L'outil s'adresse à des utilisateurs assidus d'IA génératives qui souhaitent éviter de perdre des informations issues de leurs échanges avec les chatbots. Une fois installé et relié à votre compte ChatGPT ou Claude, Easy Folders vous permet de créer des dossiers thématiques pour y ranger vos différentes conversations. Oubliez les scrolls infinis pour retrouver un échange, l'outil assure leur classement. L'utilisateur peut effectuer des recherches rapides et même synchroniser les discussions sur plusieurs appareils. L'extension dispose aussi d'un système de « *Bookmark* » pour « *marquer* » certains contenus et les centraliser. Enfin, la fonctionnalité « *Prompts manager* » aide à la conservation de prompts (qui peuvent, eux aussi, être classés dans des dossiers) et dispose d'une librairie d'instructions dans des domaines précis (SEO, marketing, génération d'e-mail, d'idées, de code, etc.) Une version payante (à partir de 8,40 euros/mois) d'Easy Folder offre davantage de fonctionnalités. ■

Sivagami Casimir

# Cécile Tourneur : du cinéma à la bibliothèque spécialisée

La passion et la transmission ont guidé le parcours de Cécile Tourneur, docteure en Histoire et esthétique du cinéma et actuellement bibliothécaire au sein de la Maison européenne de la Photographie (MEP).

«*ous êtes faite pour travailler dans le livre, vous y reviendrez plus tard...*», a prédit le responsable de la librairie À Tout Lire, à Paris, à Cécile Tourneur en 2005, alors qu'elle était en master cinéma à l'Université Paris 8. Un conseil prémonitoire, puisqu'après plusieurs années à graviter dans le monde du cinéma, de l'enseignement et de la médiation culturelle, c'est en tant que bibliothécaire qu'elle a intégré la Maison européenne de la Photographie (MEP). Un métier qu'elle embrasse avec passion depuis juin 2022 et qui s'inscrit dans une continuité naturelle.

Après un bac théâtre, des études dans les arts du spectacle et un BTS en montage vidéo en Normandie, la jeune Dionysienne (2) s'installe à Paris en 2003 pour suivre une licence de cinéma. «*Au début, je me suis mise dans l'optique de préparer les grandes écoles, mais je me suis très vite rendu compte que c'était la recherche qui m'intéressait réellement*», explique-t-elle. L'étudiante entame alors un master, suivi d'une thèse sur «*Le régime de la voix dans les films de Jonas Mekas (1966-2009)*», qu'elle soutient en 2014. Durant son doctorat, la jeune



Vincent Ducard

femme enseigne et monte une association de diffusion de cinéma documentaire (une discipline qu'elle affectionne particulièrement). «*La grande question que tout le monde se pose à la fin d'une thèse est : que faire après ?*», se souvient Cécile Tourneur.

## le pari gagnant

Docteure en Histoire et esthétique du cinéma, elle continue d'enseigner à l'Université Paris 8, puis intervient auprès des musées en tant qu'indépendante. Après des expériences en tant que médiatrice à la Gaîté Lyrique ou encore à la Cinémathèque, Cécile Tourneur devient conférencière au Jeu de Paume. La notion de transmission est toujours présente, que ce soit pour accompagner les différents publics dans la découverte des expositions ou lors de ses sessions de formation au sein du centre d'art.

Après avoir affronté la difficile période du Covid, Cécile Tourneur entreprend une reconversion professionnelle. «*La personne qui me guidait m'a incitée à réaliser des enquêtes métiers*», indique-t-elle. «*J'ai appelé et questionné des bibliothécaires qui m'ont fait visiter leur établissement.*» L'embauche de Cécile Tourneur à la MEP, qui conjugue plusieurs de ses passions, c'est

## elle like

**le livre photo qui l'a marquée :** «*Nous avons 17 ans*», de Johan Van der Keulen, un photographe-documentariste néerlandais qui croise tous mes intérêts.

**son dernier film coup de cœur :** «*Miséricorde*», d'Alain Guiraudie, un film glaçant et drôle.  
**l'autre ville où elle pourrait vivre :** Brest, pour mon besoin d'être près de l'océan et dans un environnement un peu rude !

encore une histoire de transmission et c'est le pari d'Aurélie Lacouchie, sa directrice. Celle-ci a entièrement repensé et modernisé le fonctionnement de la bibliothèque de l'institution afin d'y apporter une approche métier. Cécile Tourneur se forme, notamment auprès de sa responsable et au sein de Serda Formation, et suit régulièrement des journées d'étude pour affiner ses connaissances sur le métier de bibliothécaire. Au quotidien, elle est chargée d'accueillir les publics (étudiants, chercheurs, artistes ou simples visiteurs) afin de les guider au mieux dans leurs recherches et leur offrir un accompagnement personnalisé. Elle participe au référencement, à l'indexation des fonds et à la rédaction d'une newsletter interne. Dans le cadre des expositions de la MEP, Cécile Tourneur réalise une sélection d'ouvrages disponibles sur le sujet et rédige des notices. Sous l'impulsion d'Aurélie Lacouchie, elle participe aussi aux «*Book Club*» au sein de la bibliothèque. «*Chaque jour, je découvre quelque chose, que ce soit sur le métier de bibliothécaire, en photo ou dans le domaine du livre...*» ■

## Sivagami Casimir

(1) Habitante de Saint-Adresse, près du Havre (Seine-Maritime).

# « il faut réfléchir à une écologie de l'information en entreprise »

Guénaëlle Gault est la directrice générale du cabinet L'ObSoCo. Elle est également coauteure, avec Sébastien Boulonne et David Médioni, de l'enquête « *La fatigue informationnelle : une nouvelle forme de pénibilité au travail* », réalisée par L'ObSoCo en collaboration avec la Fondation Jean Jaurès et Arte.

La fatigue informationnelle est devenue un thème récurrent depuis plusieurs années. Quelle définition en donnez-vous ?

ous nous sommes référencés au travail réalisé par Edgar Morin sur le nuage informationnel. Il y a deux ans, nous avions enquêté sur la fatigue informationnelle générée par les médias, qui se caractérise par un flux continu d'informations et par l'incapacité à hiérarchiser cette information. Notre étude s'était alors appuyée sur un ensemble de questions relatives à la façon dont cette fatigue informationnelle est ressentie par le public. Deux ans plus tard, nous avons répliqué le même type de questionnement sur le cas spécifique de la fatigue informationnelle au travail (FIT). Celle-ci se traduit, par exemple, par le sentiment de devoir rester disponible en permanence pour être

en mesure de répondre aux sollicitations et de passer beaucoup de temps à trier l'information.

## Quels sont les symptômes de cette FIT ?

Certaines personnes éprouvent du stress et se sentent débordées par un flux ininterrompu de notifications. Elles rencontrent des problèmes pour se concentrer et, à chaque fois qu'elles sont sollicitées, pour se reconcentrer ensuite. La combinaison de ces phénomènes débouche pour les actifs sur des difficultés à prendre des décisions et impacte négativement leur qualité de vie au travail et leur vie personnelle.

« 26 % des actifs français souffrent de fatigue informationnelle au travail, dont 13 % qui se disent « très fatigués » »

L'analyse des indicateurs de la fatigue informationnelle au travail nous a permis de dresser un constat : 26 % des actifs français souffrent de cette fatigue, dont 13 % qui se disent « très fatigués » au point, pour certains d'entre eux, de faire un burn-out professionnel.

## Quels sont les effets de cette fatigue informationnelle sur la qualité de travail des salariés ?

La FIT a en effet des conséquences organisationnelles, comme le montre l'exemple du courrier électronique : environ un e-mail sur deux ne concerne pas

la personne qui le reçoit. Résultat : 29 % des actifs déclarent avoir déjà raté un e-mail important à cause du trop grand nombre de messages qu'ils reçoivent. Cela finit par créer des doutes et du flou sur la nature du travail ainsi que sur la stratégie de l'entreprise et finit par avoir un impact économique. D'autant plus que les cadres sont très exposés à la FIT.

## Quelles sont les professions les plus exposées à cette fatigue informationnelle au travail ?

Cette FIT est directement liée à la montée en puissance de la numérisation du monde du travail, en particulier la multiplication des outils numériques mis à la disposition des salariés. Les cadres et les professions intellectuelles figurent parmi les professions les plus exposées à la fatigue informationnelle au travail. Lorsque notre étude recense 26 % d'actifs qui se disent fatigués, c'est en revanche près de la moitié (42 %) des cadres et des professions intellectuelles.

## Vous avez réalisé une typologie des profils en entreprise qui font face à la surinformation. Quels sont-ils ?

Les connectés solidaires (10 % des actifs) sont des urbains très diplômés, souvent cadres supérieurs et managers, avec des revenus élevés. Ils utilisent intensivement les outils numériques au quotidien, ce qui les expose à un épuisement lié à la surcharge informationnelle. Pourtant, malgré cette pression, leur qualité de vie au travail reste globalement satisfaisante. Les connectés solitaires (16 % des actifs) ressemblent aux connectés solidaires et présentent un haut niveau de FIT. En revanche, ils apparaissent solitaires, car ils ne se sentent pas soutenus et peu



DR

## « nous restons attachés à notre travail et à notre portable comme un animal reste attaché à sa laisse »

Guénaëlle Gault,  
directrice générale du cabinet L'ObSoCo

entourés par leur hiérarchie face à cette nouvelle forme de pénibilité. En conséquence, et bien qu'ils soient en début de carrière, ils présentent déjà des formes d'essoufflement dans leur motivation. Les sereins (12 % des actifs) sont très satisfaits de leur qualité de vie au travail et ressentent peu de fatigue informationnelle malgré l'usage d'outils numériques. Ils exercent rarement des fonctions de management et parviennent à maintenir un équilibre positif dans leur vie professionnelle.

## « les cadres et les professions intellectuelles figurent parmi les professions les plus exposées à la fatigue informationnelle au travail »

Les invisibles (25 % des actifs) souffrent d'une très mauvaise qualité de vie au travail. Ils sont peu soumis à la fatigue informationnelle, et pour cause : ce sont les actifs qui utilisent le moins d'outils numériques. Leur qualité de vie dégradée résulte principalement d'un manque de considération ressenti. Ils ne se sentent ni valorisés ni écoutés dans leur travail. De plus, ils ont peu confiance en leur hiérarchie, ce qui renforce leur sentiment d'isolement et de frustration au travail.

Quant aux vigilants (37 % des actifs), ils présentent une qualité de vie au travail satisfaisante et sont peu soumis à la fatigue informationnelle. Ils estiment toutefois que leur travail et leurs missions se dégradent, ce qui pourrait affecter leur confiance et leur engagement à long terme. Ceux qui appartiennent à ce groupe nécessitent une attention accrue face au risque de basculer soit chez les connectés solitaires, si leurs usages des TIC venaient à s'intensifier, soit du côté des invisibles, si leurs hiérarchies ne prenaient pas la mesure de leurs angoisses à l'égard de leur avenir professionnel.

## En quoi la fatigue informationnelle au travail se distingue-t-elle de la fatigue informationnelle générée par les médias ?

La frontière entre ces deux fatigues est assez floue du fait des outils numériques, qui sont utilisés à la fois dans le cadre professionnel et dans le cadre privé : courrier électronique, SMS, réseaux sociaux... Près de la moitié des actifs répondent à des sollicitations professionnelles alors qu'ils sont en congé.

## Est-ce pour cela que vous évoquez la « laisse électronique » ?

En effet, nous restons attachés à notre travail et à notre portable comme un animal reste attaché à sa laisse. Cette comparaison permet de corroborer le phénomène que je décrivais précédemment : le sentiment de subir et devoir rester disponibles en permanence. Nous subissons plutôt que nous contrôlons.

## La tendance est-elle à l'accroissement de la fatigue informationnelle au travail ?

Cette étude est la première que l'ObSoCo consacre à ce thème spécifique de la FIT. Nous la reconduirons pour apporter des précisions sur ce phénomène. Mais il semble bien que la tendance soit à l'accroissement, car les outils numériques se sont rapidement imposés dans la vie quotidienne des actifs.

Avant d'intituler notre étude « une nouvelle forme de pénibilité au travail », nous nous sommes interrogés sur sa pertinence lorsque l'on pense à la dureté et à l'usure physique de certains métiers manuels. Mais, vu l'ampleur des chiffres de cette étude, nous avons pensé que nous pouvions poser le mot de pénibilité.

## L'intelligence artificielle est-elle un facteur aggravant de la fatigue informationnelle au travail ?

Nous n'avons pas introduit le thème de l'intelligence artificielle (IA) dans notre étude, mais nous allons très probablement le faire à l'avenir pour savoir si l'IA va aggraver ou soulager la FIT. Ce sont de nouveaux outils qui arrivent de façon erratique dans le monde du travail. Les actifs sont dans une forme de tâtonnement qui les renvoie à eux-mêmes : seront-ils capables de les utiliser ? Sont-ils menacés par l'IA ? Il y aura beaucoup à découvrir.

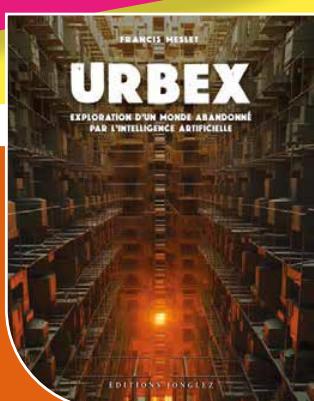
## Vous plaidez pour un équilibre numérique à trouver en milieu professionnel. Quelle forme cet équilibre peut-il prendre ?

Nous devons nous poser la question des bons outils et des bons usages : une messagerie instantanée telle que Slack est-elle vraiment nécessaire pour tous ? La visioconférence est-elle toujours appropriée ? À quel rythme les réunions doivent-elles être organisées ? Et combien de temps doivent-elles durer ? Tout indique qu'il conviendrait de repenser fondamentalement notre relation à l'information et à la technologie au travail. Réfléchir non seulement à la gestion, mais à une écologie de l'information en entreprise. ■

Propos recueillis par Bruno Texier

archimag store

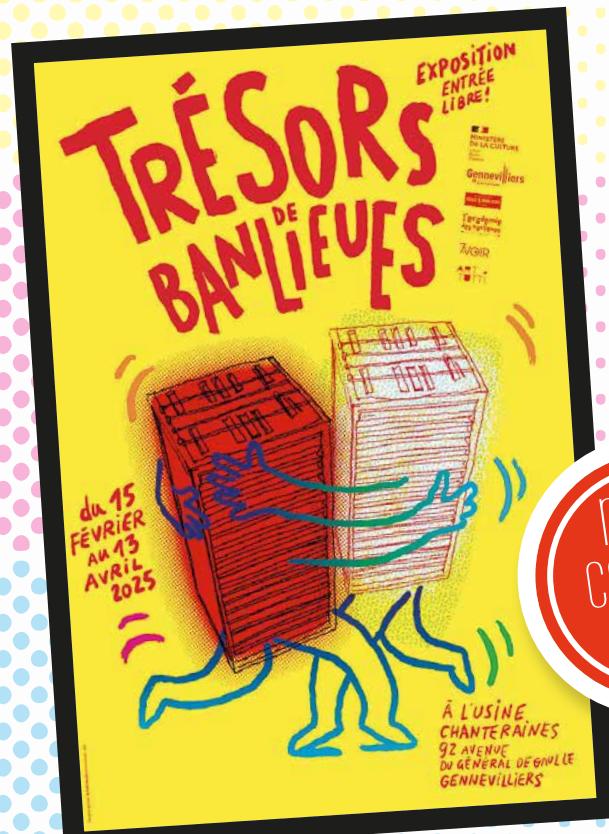
applis,  
cadeaux,  
beaux livres,  
expos...



## l'art au féminin

«Les femmes doivent-elles être nues pour entrer au Metropolitan Museum ?» La question que posait le collectif Guerrilla Girls dans les rues de New York en 1989 reste toujours d'actualité. L'ouvrage «Artistes femmes», de Flavia Frigeri, réhabilite le talent d'une cinquantaine d'artistes (Artemisia Gentileschi, Georgia O'Keeffe, Frida Kahlo, Louise Bourgeois, etc.) depuis le XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours. Une plongée documentée agrémentée de photographies, d'une chronologie d'événements marquants ou encore d'une bibliographie pour prolonger sa lecture.

→ «Artistes femmes». Flavia Frigeri. Éditions Flammarion — 14,90 euros



notre  
coup de  
cœur

## les banlieues font leur expo

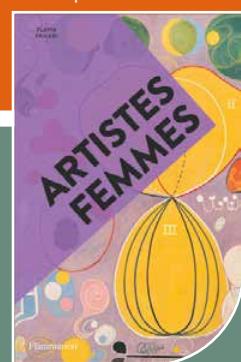
Pour sa deuxième édition, l'exposition gratuite «Trésors de banlieues» met à l'honneur une dizaine de thématiques sur l'histoire des banlieues. De la figure de Napoléon à l'impressionnisme, en passant par le monde ouvrier et paysan, plus de 250 œuvres invitent à découvrir la richesse de ces territoires empreints de diversité. Pour l'occasion, les 1200 m<sup>2</sup> de l'usine Chanteraines, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), ont été transformés par le street artiste Kanos.

→ «Trésors de banlieues : couronnes d'humanité» — du 15 février au 13 avril 2025

## quand l'IA revisite le monde abandonné

L'urbex (exploration urbaine) est devenue en quelques années une activité très prisée des amateurs de lieux abandonnés : usines, théâtres, gymnases... Dans une «tentative de réconciliation entre le futur et le passé», le photographe Francis Meslet a photographié plusieurs dizaines de sites et a convoqué l'intelligence artificielle pour en livrer une vision onirique : celle d'un futur pas si lointain...

→ «Urbex, exploration d'un monde abandonné par l'IA». Francis Meslet. Éditions Jonglez — 39,95 euros





## écran total

Avec ce moniteur portable double écran de 15,6 pouces, vous pourrez travailler en multitâches, y compris en déplacement, car il ne pèse que 1,55 kg. L'Acer PD3 peut être incliné de 0° à 135°, avec une fonction de pivot automatique s'adaptant aux besoins spécifiques des professionnels (affichages horizontaux ou verticaux). Doté de deux entrées USB Type-C et d'un port HDMI, il se connecte facilement à différents appareils.

Existe également en 18,5 pouces.

→[store.acer.com/en-us/15-6-acer-pd3-monitor-pd163q-smiuux](http://store.acer.com/en-us/15-6-acer-pd3-monitor-pd163q-smiuux) — 249,99 dollars (environ 242 euros)

## lecture en mode compact

Avec son format compact de 6,13 pouces et ses airs de smartphone, la Palma 2 de Boox bouscule les conventions des liseuses. De la taille d'un téléphone, facile à manipuler d'une seule main, elle permet non seulement la lecture de romans comme sur du vrai papier (ePaper), mais aussi l'accès à vos applications Android préférées, faisant d'elle un compagnon polyvalent pour les amateurs de lecture, de livres audio, de musique ou encore de podcasts... Avec reconnaissance d'empreintes digitales pour déverrouiller l'appareil.

→[euroshop.boox.com/products/palma2](http://euroshop.boox.com/products/palma2) — 279,99 dollars (environ 271 euros)



## tout Wes Anderson

La Cinémathèque française accueille la toute première rétrospective dédiée au travail de Wes Anderson. Conçue en partenariat avec le cinéaste américain, avec la compagnie American Empirical Pictures et avec le Design Museum de Londres, l'exposition revient sur l'ensemble de son œuvre et sur son style très affirmé. Elle rassemble une sélection d'accessoires, des costumes originaux et de nombreux documents exclusifs issus de la collection personnelle du réalisateur afin de mettre en lumière ses inspirations, ses hommages, ses secrets de fabrication et son travail artisanal méticuleux.

→ «Wes Anderson, l'exposition» — du 19 mars au 27 juillet 2025



le jeu du mois

## photo mystère

Saurez-vous reconnaître ce bâtiment ?



Bruno Texier/Archimag

**Indice :** cette institution est également connue pour son opération « A special book for a special bookshelf » (un livre spécial pour une étagère spéciale), qui permet à chaque visiteur de léguer un livre cher à ses yeux. Celui-ci viendra alimenter une collection pouvant compter jusqu'à 15 000 ouvrages, qui seront ensuite numérisés et consultables en ligne.

**Réponse :** il s'agit de la Bibliothèque nationale de Lettonie, située à Riga. Cette « montagne de verre » de 56 000 m<sup>2</sup>, dessinée par l'architecte Gunnar Birkerts (1925-2017), a été inaugurée en 2014 et comporte des espaces très modernes répartis sur huit étages. Elle a été récompensée en 2014 par le Library Building Award de l'American Institute of Architects et de l'American Library Association (ALA/ALA) en 2017.

## ABONNEZ-VOUS AU MAGAZINE ARCHIMAG ! CHOISISSEZ LA FORMULE QUI VOUS CONVIENT !

À renvoyer accompagné du règlement à Archimag - 24, rue de Milan F-75009 Paris  
Tél : +33 1 55 31 92 30 - Email : [commandes@archimag.com](mailto:commandes@archimag.com)  
[www.archimag.com](http://www.archimag.com)

### OFFRE "L'ESSENTIEL"

1 an d'Archimag soit 10 numéros  
2 numéros offerts en format numérique disponibles dans votre espace personnel  
1-4 accès numériques inclus

- OUI**, je commande l'offre 100% numérique, au tarif de 175€  
 **OUI**, je commande l'offre papier, au tarif de 189€

### OFFRE "L'INTEGRAL"

1 an d'Archimag soit 10 numéros  
2 numéros offerts en format numérique disponibles dans votre espace personnel  
1-4 accès numériques inclus  
3 guides pratiques, véritables boîtes à outils indispensables !

- OUI**, je commande l'offre 100% numérique, au tarif de 380€  
 **OUI**, je commande l'offre papier, au tarif de 395€

..... Soit un total de ..... euros TTC

Retrouvez l'intégralité des offres d'abonnement  
sur le site [https://www.archimag.com/abonnement/](http://www.archimag.com/abonnement/)

NOM : .....	ADRESSE : .....
PRÉNOM : .....	CODE POSTAL / VILLE : .....
FONCTION : .....	PAYS : .....
RAISON SOCIALE : .....	TÉL : .....
SECTEUR D'ACTIVITÉ : .....	Signature ou cachet : .....
COURRIEL : .....	

## agenda

### Cap'IT

**18 mars 2025, Paris, Palais des congrès**  
L'événement IT 360 à destination de la banque, de l'assurance et de la finance pour s'informer sur les enjeux IT du secteur et découvrir les solutions R&D.  
→ [cap-it.fr](http://cap-it.fr)

### Documation

**19-20 mars 2025, Paris, porte de Versailles**  
Le salon du management de l'information et des processus documentaires ouvre sa 31<sup>e</sup> édition. Avec exposition, conférences et ateliers. Un partenariat Archimag.  
→ [www.documation.fr](http://www.documation.fr)

### I-Expo et Data Intelligence Forum

**19-20 mars 2025, Paris, porte de Versailles**  
L'événement des professionnels de la veille, de l'information, de la gestion des connaissances et de la data intelligence. Avec exposition, conférences et ateliers.  
→ [i-expo.net](http://i-expo.net)

### Forum des archivistes de l'AAF

**26-28 mars 2025, Rennes**  
Le 4<sup>e</sup> Forum des archivistes, organisé par l'Association des archivistes français (AAF) au Couvent des Jacobins de Rennes, aura pour thème « Avec attention : archives, archivistes et sociétés ».  
→ [www.archivistes.org](http://www.archivistes.org)

### Forum InCyber Europe

**1-3 avril 2025, Lille, Grand palais**  
Événement européen de référence sur la sécurité et la confiance numérique, le Forum InCyber Europe (ex-FIC) aura pour thème « Au-delà du Zero Trust, la confiance pour tous ».  
→ [europe.forum-incyber.com](http://europe.forum-incyber.com)

## au prochain numéro

### [dossier]

■ Transformation digitale : les méthodes et outils pour réussir sa gestion de projet

### [outils]

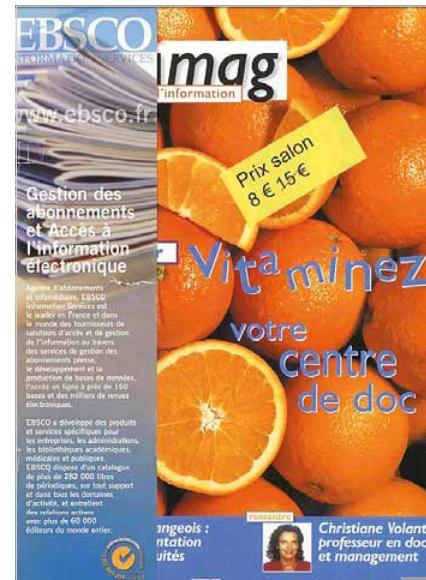
■ DataOps : la data entre de bonnes mains  
■ Signalement du patrimoine : où en est le Plan national 2019-2025 ?  
■ Reportage sur le nouvel outil Snoop de l'Ina  
■ Comparatif des SIGB et des logiciels pour bibliothèques  
■ Comment (bien) préparer ses data pour l'IA ?

## dans les archives d'Archimag, mars 2005

**L**es projets de numérisation de la santé, notamment le « dossier médical », vont devoir faire face aux risques déjà connus d'autres industries en matière de traçage et de mise à jour des données et des documentations sensibles », mettaient en garde nos journalistes, en mars 2005, dans Archimag. Conçu pour éviter la multiplication des dossiers médicaux, le dossier médical personnel (DMP) a été finalement lancé en 2011 pour dématérialiser, sécuriser et améliorer la gestion des soins. Faute de succès, il a été remplacé en 2022 par « *Mon espace santé* », avec la promesse d'un hébergement sécurisé des données. Les nouvelles problématiques de la e-santé, soulevées en 2005, que sont notamment « *l'absence de réel cadre global* » ou « *l'accompagnement aux changements de mentalités et des pratiques* », se sont concrétisées dans le temps. Par exemple, la prise de conscience autour de la protection des données de santé s'est traduite par la création de cadres juridiques, comme le référentiel de certification Hébergeur de données de santé (HDS). Mais la « *responsabilité diffuse au niveau des acteurs (communauté médicale, paramédicale...)* », tant attendue à l'époque, reste d'actualité. En témoigne la fragilisation de tous les secteurs en matière de cybersécurité : avec seulement 1,7 % du budget d'exploitation des hôpitaux consacré au numérique, difficile d'assurer la confidentialité du dossier patient informatisé (DPI). En 2024, plusieurs établissements ont ainsi été mis en demeure par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

### la e-santé toujours en proie à de nouveaux défis

On parlait en 2005 du « *document intelligent* » comme de la prochaine révolution documentaire qui permettrait un meilleur



Couverture d'Archimag, mars 2005.

DR

référencement et une gestion plus organisée des dossiers médicaux. Même s'il fait moins parler de lui, le traitement intelligent des documents (IDP) est une technologie actuelle courante d'automatisation de la gestion des documents qui continue d'évoluer grâce à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage automatique (machine learning).

En 2005, nos journalistes avaient surtout fait le pari du records management pour assurer la traçabilité, la conservation et l'archivage des informations. Aujourd'hui, cette discipline s'est élargie à la gouvernance de l'information et touche particulièrement aux questions de sécurité, d'hébergement et de souveraineté des données. Finalement, le dossier médical n'aura pas trouvé son remède miracle dans la dématérialisation... ■

Kaëlig Alléaume

Retrouvez la collection Archimag 1985-2015, 290 numéros en texte intégral sur :

→ [collection.archimag.com](http://collection.archimag.com)

UN ÉVÉNEMENT  
**BeauxArts&Cie**

25 & 26 mars 2025

Carrousel du Louvre, Paris

# SITEM

## 29<sup>e</sup> édition

Salon international des musées,  
des lieux de culture et de tourisme :  
équipement, valorisation & innovation



[sitem.fr](http://sitem.fr)

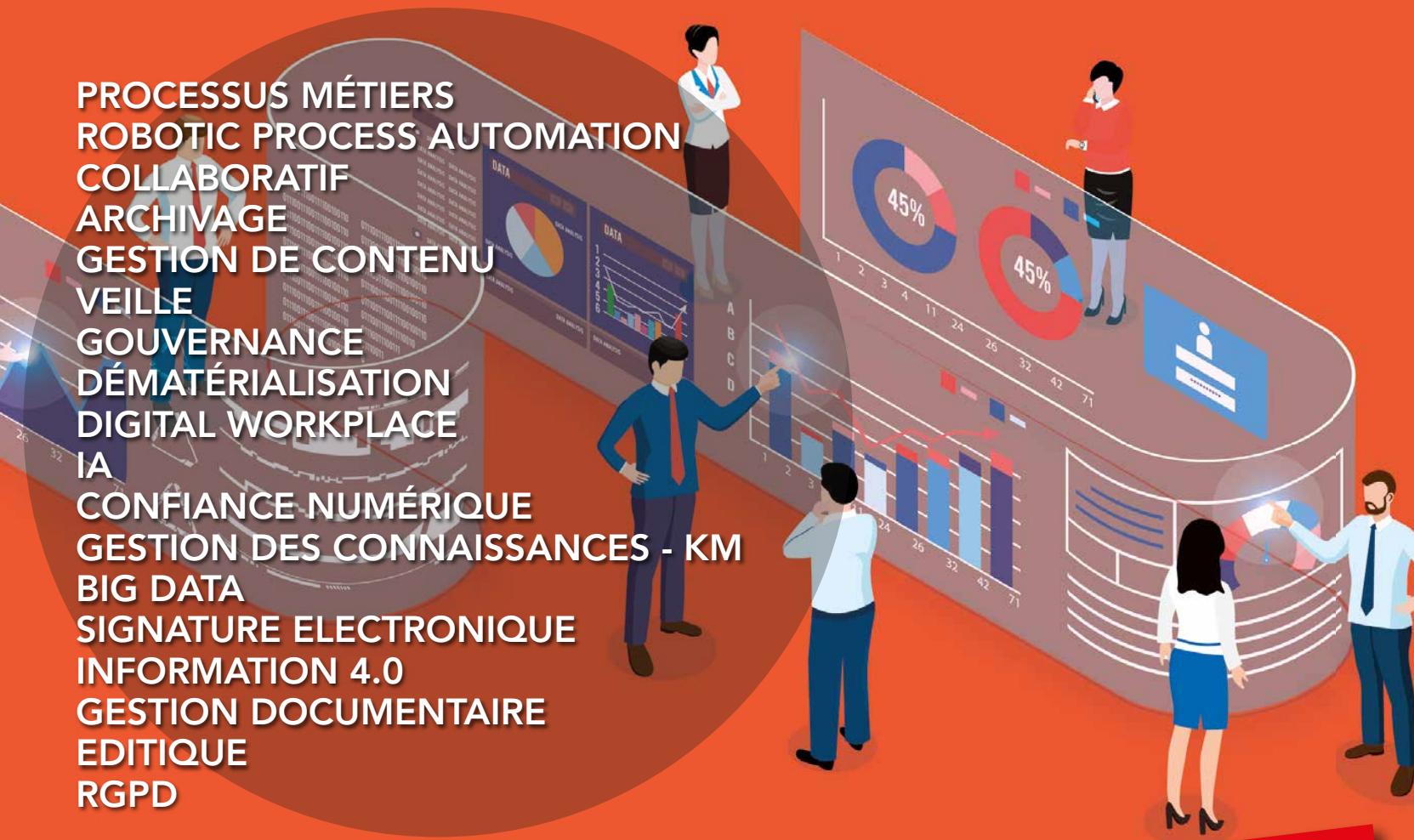
EXPOSITION - CONFÉRENCES - ATELIERS



31<sup>ème</sup> édition

dédiée au management de l'information  
et des processus documentaires et métiers

PROCESSUS MÉTIERS  
ROBOTIC PROCESS AUTOMATION  
COLLABORATIF  
ARCHIVAGE  
GESTION DE CONTENU  
VEILLE  
GOUVERNANCE  
DÉMATÉRIALISATION  
DIGITAL WORKPLACE  
IA  
CONFiance NUMÉRIQUE  
GESTION DES CONNAISSANCES - KM  
BIG DATA  
SIGNATURE ELECTRONIQUE  
INFORMATION 4.0  
GESTION DOCUMENTAIRE  
EDITIQUE  
RGPD



19 et 20 mars 2025  
Paris Expo - Porte de Versailles

En parallèle



[www.documation.fr](http://www.documation.fr)



Réservez dès maintenant  
votre badge gratuit sur  
[www.documation.fr](http://www.documation.fr)

Silver Sponsors

